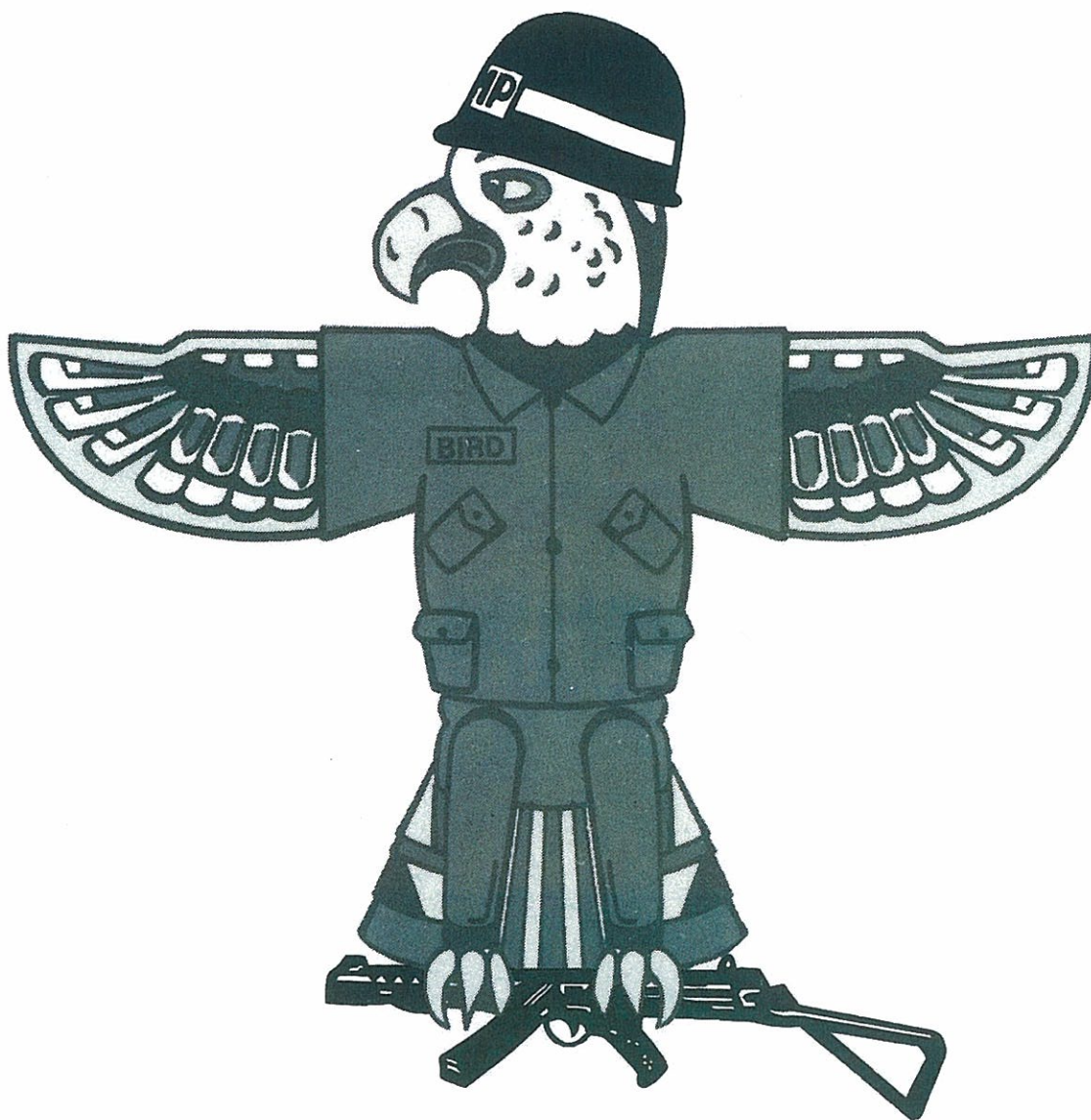


# LE JOURNAL THUNDERBIRD



Bulletin du Service de Sécurité



# LE JOURNAL THUNDERBIRD



HIVER 1985

## DANS CE PRÉSENT NUMÉRO

### NOTES DU DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ . . . . . 1

#### GÉNÉRALITÉS

Le 2 <sup>e</sup> Peloton de police militaire à Chichester . . . . .	3
Police internationale du SHAPE . . . . .	4
La scène policière internationale . . . . .	6
Souvenirs . . . . .	8
Regard sur le passé . . . . .	8
Courrier des lecteurs . . . . .	9

#### ACTIVITÉS ET FAITS SAILLANTS DU BUREAU

3 <sup>e</sup> Anniversaire de la branche de la sécurité — ERSFC . . . . .	11
La P.M. de la BFC Comox surpasse la GRC . . . . .	12
Un tournoi réussi . . . . .	14
Routéo sur la sécurité à bicyclette — BFC Comox . . . . .	15

#### QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Rendezvous 1985 . . . . .	16
Le stress dans les services de police . . . . .	22

#### SCUTTLEBUT CONFIRMÉ

Gagnante du trophée mémorial Oliver — 1984 . . . . .	25
Chevauchée en musique à CFSIS! . . . . .	25

#### FONDS DE LA POLICE MILITAIRE POUR ENFANTS AVEUGLES

Soirée Gala . . . . .	26
Le 1 <sup>er</sup> PPM participe au Fonds pour les enfants aveugles . . . . .	27

## ÉNONCÉ DE POLITIQUE — ÉDITORIAL

Le journal Thunderbird, bulletin semestriel du Service de la sécurité constitue un périodique autorisé par le MDN, conformément à l'OAFC 57-12.

Le journal Thunderbird a pour objet de rendre compte de la vaste gamme des secteurs d'activité du Service, d'informer et d'éduquer et de favoriser le professionnalisme et l'esprit de corps.

Les articles propres à être publiés dans le Thunderbird pourront traiter de différents sujets et se présenter sous diverses formes. Cependant, il pourra s'agir tout autant d'articles intéressant l'ensemble du Service que de comptes rendus sans caractère officiel ayant trait aux événements locaux, aux personnalités qui les font et aux effectifs. De par leur teneur, les articles devront être de nature à être publiés dans un journal représentatif du Service de la sécurité. Les officiers de sécurité des bases et des stations, les commandants des détachements ou un représentant d'unité de la police militaire de la milice peuvent transmettre directement leurs articles à la Direction de la sécurité, sous réserve de l'approbation du commandement approprié ou du quartier général de l'UES, suivant le cas.

On fera bon accueil aux lettres adressés au rédacteur, aux questions ou aux commentaires portant sur l'éditorial; cependant, on rappelle aux lecteurs qu'il devra y être question de l'activité du Service de la sécurité plutôt que de sujets traités ailleurs avec plus d'à-propos, par exemple, dans le Bulletin du personnel, etc.

#### DATES DE PARUTION

Saison	Date limite pour la réception des articles, lettres, etc. par le D Sécur	Date de parution
Hiver	15 novembre	30 janvier
Printemps	15 février	30 avril
Été	15 mai	30 juillet
Automne	15 août	30 octobre

Nous avons porté à dix semaines de délai limite pour la réception des articles par le D Sécur. C'est le minimum de temps qu'il nous faut pour la date de publication, en prévoyant le temps nécessaire pour la traduction, la dactylographie et l'impression. Nous vous serions très reconnaissants de vous y conformer.

Dorénavant, veuillez adresser vos articles à :

Managing Editor  
Thunderbird Journal  
NDHQ/D Secur 3  
101 Colonel By Drive  
Ottawa, Ont. K1A 0K2

#### PHOTO COUVERTURE

Logo du RV 85  
Wainwright - Suffield  
Alberta

RÉDACTEUR - GÉRANT  
*Major D.R. Johnson, MMM, CD*

ASSISTANT - RÉDACTEUR  
*Capitaine R.A. Holman, CD*

CONCEPTION GRAPHIQUE  
*Ivor Pontiroli, DDDS7-2*



## Notes du **Directeur Sécurité**

*Colonel A.H. Stevenson, CD*

Les quatre derniers mois se sont écoulés sous le signe des voyages et des événements importants.

Voici donc, par ordre chronologique, un résumé de mes activités. Du 26 au 30 août, j'ai assisté à la conférence de l'Association canadienne des chefs de police, à Saint-Jean (N.-B.). En plus de permettre le maintien de rapports avec les membres de la police, l'Association est un organisme hautement professionnel qui s'efforce de sensibiliser le public et le gouvernement aux préoccupations de la force policière.

Le 20 septembre, j'ai participé à la séance de clôture et au dîner régimentaire couronnant la réunion annuelle de l'Association canadienne du renseignement et de la sécurité (ACRS), à Longueuil (Qué.). En qualité de partie au Congrès des associations de la défense, l'ACRS est un organisme notable et reconnu auquel peuvent adhérer les officiers de sécurité en service actif ou à la retraite. Je rédigerai plus tard un article sur l'histoire, les objectifs et les activités de l'Association qui contribuera, je l'espère, à l'accroissement des rangs de cet organisme.

Les 28 et 29 septembre, j'ai pris part aux festivités organisées à Borden pour marquer l'anniversaire de notre Branche. Le colonel commandant et militaire comptant le plus d'ancienneté au sein de notre organisation, le brigadier-général Dabros, s'est joint à nous pour l'occasion. La fin de semaine a remporté un vif succès attribuable non seulement à l'excellente participation de tous présents, mais aussi aux

efforts d'organisation déployés par le commandant et le personnel de l'ERSFC. Comme par le passé, la réunion du Comité exécutif de la Branche des services de sécurité a eu lieu au même moment. J'aimerais par ailleurs rappeler aux membres actifs ou à la retraite de la Branche qu'ils peuvent adresser, directement ou par l'intermédiaire de la filière hiérarchique, au secrétaire du Comité, le capitaine T.A. Jackson, les sujets sur lesquels ils désirent attirer l'attention du Comité.

Le 10 octobre, je me suis rendu à la BFC Esquimalt, de concert avec l'équipe d'instruction du CRS. À cette occasion, le CRS et moi-même avons visité le QG de l'UES Dét Pacifique et la section de la police militaire de la Base. En soirée, une réception amicale a été organisée par l'officier de sécurité de la Base et le commandant de l'UES Dét Pacifique, à laquelle ont assisté plusieurs membres du personnel de la Branche de cette région et de Vancouver. Mon séjour là-bas s'est terminé par un dîner, à Vancouver, soulignant la fin de la conférence réunissant les officiers de sécurité à l'échelle du Système d'instruction qui avait eu lieu à Chilliwack. Ce court séjour sur la Côte ouest m'a permis de rencontrer un échantillon assez complet du personnel de notre Branche affecté à des tâches variées. J'ai été fort impressionné par l'activité au sein de tous les éléments de la police militaire, par l'excellent moral des troupes, par l'absence de mesquinerie et par la camaraderie qui règne à l'heure actuelle.

En octobre toujours, je me suis rendu, en compagnie du major John Harrison, de la D Sécur, à la division

du contre-espionnage de la *Defence Intelligence Agency*, à Washington (D.C.), où nous avons profité de l'occasion pour aborder, avec nos hôtes, les aspects semblables de notre travail. J'espère que cette rencontre a marqué le début d'une longue affiliation et qu'il sera possible d'organiser d'autres visites, qui pourraient être utiles en vue de l'élaboration d'une stratégie et directive sur le rôle de contre-espionnage des FC. À l'ELFC Washington, j'ai discuté avec le brigadier-général Dabros des questions intéressant la Branche. En qualité de conseiller en matière de sécurité, ce genre d'entretien m'est d'une aide précieuse, et je suis certain que le Conseil de la Branche des services de sécurité jouera un rôle d'importance encore plus grande.

De retour à Borden les 4 et 5 novembre, j'ai inauguré le cours d'officier de sécurité — groupe avancé, pour ensuite me rendre à Winnipeg et assister au troisième dîner régimentaire annuel organisé par la police militaire de la Région des Prairies. Le colonel commandant et l'adjudant-chef de la Branche des services de sécurité étaient aussi présents, et nous avons été ravis de constater le niveau élevé de participation du personnel de la Région, y compris les membres à la retraite, le décorum observé par tous et le déroulement sans faille des activités. Je suis d'autant plus convaincu que la fréquence des activités régionales qui s'est accrue au cours des dernières années favorise considérablement l'esprit d'unité au sein de notre groupe. Lors de mon passage à Winnipeg, j'ai en outre visité le QG du C Air et le Détachement ouest de l'UES.

Le 21 novembre, à Borden, je me suis adressé aux stagiaires du cours d'officier de sécurité — groupe avancé et j'ai eu le plaisir de présider la graduation de candidats à trois cours de QM3. Je crois sincèrement qu'il s'agit là d'un des événements qui m'a le plus marqué depuis que j'occupe mon poste actuel. J'ai été fort encouragé de constater le niveau d'excellence qu'atteignent les diplômés formés à l'École, et je crois que l'avenir de la Branche des services de sécurité s'annonce bien. Je sais qu'un bon nombre de militaires ayant changé de métier ont suivi ces cours; le personnel de notre Branche ne peut qu'en tirer profit et mieux comprendre l'importance de son rôle auprès des commandants.

Au moment d'aller sous presse, la plupart des membres actifs de la Branche seront déjà au courant des événements que je viens de décrire. Il importe néanmoins de souligner aussi les faits suivants.

La Commission de contrôle du programme a approuvé, le 31 octobre, l'ajout, aux effectifs de la sous-section de la Sécurité TAD, de huit postes d'officier, dont six (un 1col et cinq capt) sont portés aux effectifs de la Branche des services de sécurité. J'espère être en mesure de les doter au cours de la période active d'affectations de 1986. Il s'agit là d'une étape importante dans le cadre du développement de notre potentiel en matière de sécurité TAD, lequel a été enrichi considérablement, au cours des dernières années, grâce à la participation d'un nombre important de personnes.

Comme je l'ai mentionné, le premier cours d'officier de sécurité — groupe avancé est maintenant terminé. Cette étape correspond à l'aboutisse-

ment de maints efforts de planification et de beaucoup de travail amorcés officiellement en mars 1983. Les douze officiers candidats avaient été admis au sein des FC aux termes des différents régimes d'engagement et représentaient tous les services de notre Branche. Ce cours pilote a sérieusement été mis à l'épreuve et les candidats ont formulé des critiques favorables à son égard. Je suis certain qu'il répondra à toutes mes attentes et qu'il contribuera à accroître le professionnalisme et la crédibilité de nos officiers.

Le Cabinet a approuvé, le 18 décembre, une nouvelle politique en matière de sécurité. C'est ainsi que prend fin le projet interministériel lancé en 1973 et connu sous le nom de Révision des politiques en matière de sécurité (R.P.M.S.). Au moment d'aller sous presse, la version finale du document n'est pas disponible, mais l'on sait déjà qu'il modifie de façon considérable notre façon d'aborder les questions liées à la sécurité. Il faut maintenant évaluer les répercussions qu'entraînait l'ancienne politique et amorcer la mise en application graduelle de la nouvelle. Les activités de l'ensemble de la Branche seront sans doute perturbées et les nouvelles mesures préconisées feront l'objet d'une correspondance ultérieure.

Le 20 décembre, le CED a approuvé un programme en trois volets destiné à combattre plus efficacement la consommation illégale de drogues au sein des FC. Je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet, puisque les détails du programme ont déjà été rendus publics et que les autorités s'affairent à élaborer un plan de mise en application. Je n'ajouterai que ceci : nous serons appelés à jouer un plus grand rôle à l'égard des enquêtes sur

les infractions liées à la drogue et nous serons mieux en mesure (outils et ressources) de s'en acquitter.

Les responsables de la sécurité au ministère des Affaires extérieures sont toujours satisfaits des services qu'assure la police militaire dans les ambassades. Outre celles de Moscou et de Belgrade qui ont été ajoutées à la liste en 1985, il est probable que nous ayons à assurer des services à l'ambassade de Paris cette année.

Je ne peux mettre fin au résumé de mes activités sans préciser que c'est avec une grande fierté et beaucoup de satisfaction que nous avons appris le nom des deux premiers récipiendaires de la Croix du Service méritoire, le lieutenant-colonel Bill McCullough et le sergent Doug Abbott. Ces deux hommes ont été décorés à la suite de leur service à Beirut. Félicitations à tous deux.

Après avoir brossé ce tableau de mes activités en 1985, le moins que l'on puisse dire c'est que l'année a été mouvementée et très productive. De grands changements sont survenus et il semble que l'année qui commence sera ainsi marquée. En dépit de la date, je tiens quand même à transmettre à nos lecteurs mes vœux les plus sincères pour l'année 1986 et j'espère avoir bientôt l'occasion de rencontrer bon nombre d'entre vous.



# Généralités

## Le 2<sup>e</sup> Peloton de police militaire à Chichester

par le CplC Larry Hockley

Cette année, le 2<sup>e</sup> Peloton de police militaire (2PPM) a représenté la Force mobile et la Branche de la sécurité lors de la neuvième marche internationale de la Police militaire royale et de la ville de Chichester. L'événement a accueilli plus de 7 000 participants venus de dix-sept pays, notamment des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Italie, du sultanat d'Oman et, bien entendu, du Canada. Le signal de départ pour les trois marches prévues (soit les 10, 20 et 40 kilomètres) a été donné à différents intervalles. Le 2 PPM a pris part à la marche de 40 kilomètres. Au cas où vous ne le sauriez pas, la ville de Chichester est située à 100 kilomètres au sud de Londres et compte 21 000 habitants; c'est également le foyer du *Royal Military Police Training Centre*. Voici donc un bref compte rendu de notre voyage. . .

### 1<sup>er</sup> AOÛT 1985 —

L'équipe était divisée en deux groupes; le premier groupe envoyé à Chichester comprenait le slt WIGHT, le sgt Peter DESJARDINS, le cplc Larry HOCKLEY, le cpl Dave GILLIS, le cpl Dave DESCHAMBAULT, le cpl Tim LIGHTOWLER (notre cornemuseur), le sdt Tim PHILLIPS et bien entendu, notre mascotte, le « cpl WATCH-DOG ». (On croyait que le cpl WATCH-DOG devait nous accompagner pendant la marche, mais en réalité il était là pour donner un sentiment de sécurité au sdt PHILLIPS, qui quittait son foyer pour la première fois). Nous avons pris l'avion d'Ottawa jusqu'à Gatwick, où nous sommes arrivés en matinée le 2 août. De là nous avons pris le train jusqu'à Chichester, où nous attendait notre camarade et chauffeur particulier pour la semaine, le caporal suppléant Rod THOMPSON. Le reste de la journée a été bien rempli : installation dans les logements qui nous étaient assignés, exposé de l'officier d'échange des FC, le capt HECK, et recherche du sac du sgt DESJARDINS, lequel contenait les chaussures de marche de l'adjum KNUYER. Pour finir, on a parlé de rumeurs voulant que le sgt DESJARDINS demeure plus longtemps que prévu à Petawawa.

### 2 au 4 AOÛT —

Pendant ces trois jours, nous avons parcouru les rues de Chichester, arborant nos épinglettes et drapeaux canadiens, afin de montrer que les Canadiens étaient arrivés. À cet égard, le cpl Dave GILLIS a grandement contribué à nous faire connaître par sa célèbre rengaine : « Salut, nous sommes Canadiens ». Pendant la fin de semaine, nous avons visité la ville et fait une reconnaissance des pubs.

### 5 AOÛT —

Le deuxième groupe est venu nous rejoindre le 5 août. En faisant partie le commandant, le capt Paul JENKINS, l'adjum Jules KNUYER, le cplc Steve MACDONALD, le sdt Rod RIDEOUT et le sdt Rusty SPRAGG. Pendant qu'ils attendaient le train, nos collègues, dévorés par la faim, se sont mis à la recherche d'un restaurant et il semblerait que notre « globe-trotter », le sdt SPRAGG, se demandait si l'on parlait anglais sur cette terre étrangère et où il pourrait trouver un MACDONALDS? Naturellement, lorsqu'ils sont arrivés,

nous avons refait une tournée de Chichester, qui s'est terminée aux petites heures du matin : il y avait tellement de choses à voir!

### 6 AOÛT —

Cette journée était réservée à un exercice de marche de seize kilomètres dans la belle campagne britannique. Journée magnifique pour une balade et occasion idéale pour montrer aux gens de l'extérieur de Chichester que les Canadiens sont en ville. Avec le cpl Dave GILLIS au chronomètre, et le cpl Tim LIGHTOWLER à la cornemuse, nous avons entrepris notre marche. La différence entre les cartes britanniques et les nôtres est étonnante, mais ça ne nous dérangeait pas de marcher un peu plus. Bon exercice d'endurance pour les pieds.

### 9 AOÛT —

Nous nous sommes divisés en deux groupes : l'un a choisi de visiter Londres et l'autre a opté pour quelques jours d'excursion en campagne. Il paraît que le premier groupe a perdu un



Défilé du 2 PPM à Chichester



Le 2 PPM à Chichester; épuisé, mais content!

joueur, le sgt DESJARDINS trouvant que les gars gaspillaient leur temps et argent à des visites guidées des coins perdus de Londres; cependant, lorsque nous sommes allés voir un spectacle local, ce dernier n'a pas rouspété pour payer sa part, mais a dormi pendant tout le spectacle. Nous sommes ensuite tous revenus à Chichester pour assister à la réception donnée par les Canadiens. Tout le monde s'est bien amusé et chacun a eu l'occasion de rencontrer les autres concurrents.

#### 10 AOÛT —

Nous sommes allés à Portsmouth et avons eu droit à une visite guidée du HMS Victory et du port de Portsmouth offerte par le Ministry of Defense Police. Cette visite aurait été encore plus agréable si certains avaient été plus éveillés, mais nous étions tous fatigués de la semaine que nous venions de passer, et la marche avait lieu le lendemain.

#### 11 AOÛT —

Enfin, le grand jour! Les équipes se sont rassemblées lorsque le cpl LIGHTOWLER a joué le réveil sur sa

cornemuse. Le départ de la marche de 40 KM a été donné à 6 h 30. Le cpl LIGHTOWLER jouant de la cornemuse en tête du peloton, nous avons pris le départ. La marche nous a amené dans la campagne et dans plusieurs petits villages avoisinants. Cependant, chose guère surprenante, la pluie s'est mise de la partie, alors qu'il nous restait encore environ sept kilomètres à parcourir; cela ne nous a pas empêché toutefois d'obtenir un bon temps, soit six heures sept minutes, et là-dessus, nous nous sommes arrêtés une demi-heure pour manger. Une fois notre marche terminée, nous avons tous reçu une médaille, puis on nous a demandé de nous préparer pour le défilé qui aurait lieu plus tard dans la journée. Après avoir soigné nos pieds et regardé les autres équipes franchir la ligne d'arrivée, nous nous sommes mis sur notre trente et un pour le défilé. Tous les compétiteurs ont participé au défilé, qui allait de la caserne Rousillon jusqu'au centre-ville de Chichester. Au total, il y avait environ 200 équipes et plusieurs fanfares. Je ne saurais décrire les sentiments qui nous habitaient en cet instant : des foules immenses étaient attroupées de chaque côté de la rue, du RMP Training Centre jusqu'à la cathédrale, soit une distance de deux milles et demi. A la vue du drapeau canadien, on pouvait entendre : « Voilà les Canadiens ». Chacun marchait la tête haute et, en entendant tous ces cris, nous avons vite fait d'oublier nos pieds endoloris. La réception qui a suivi le défilé s'est poursuivie jusqu'au petit matin et nous a permis de passer en revue, de long en large, toutes les activités de la journée. Cette année, l'équipe canadienne de Petawawa a remporté le trophée de « l'équipe la plus unie ».

#### 12 AOÛT —

C'était déjà le temps de quitter Chichester et de faire nos adieux. Nous avons remercié nos hôtes britanniques et tout spécialement le capt HECK, qui nous a permis d'avoir un séjour très agréable. En passant, j'aimerais remercier notre chauffeur, qui a dû nous endurer et « s'abstenir » pendant toute une semaine. (Encore une fois, merci beaucoup ROD, et si jamais tu mets la main sur cet article et si toi et ton épouse venez au Canada, vous serez toujours les bienvenus parmi nous.) Nous avons ensuite pris l'avion de Gatwick jusqu'à Lahr, où nous attendait le sgt Bob GAGNON du 4PPM (et également membre en règle de l'Armée française. C'est MAC qui m'a demandé d'écrire cela). Le sgt GAGNON a pris tous les arrangements pour que nous logions au « somptueux » EUROPAHOF. Nous avons fait le tour des GASTHAUS de Lahr et des environs, mais ils étaient tous fermés, car c'était Ruhtag (congé). Finalement nous en avons déniché un, et nous nous sommes payé un bon repas allemand. Le jour suivant, le 13 août, nous avons visité les villages avoisinants et certaines des attractions touristiques. Le 14 août, nous avons fait nos adieux à nos compatriotes et avons pris l'avion pour Petawawa.

Cette année, la marche de Chichester a été des plus mémorables; d'ailleurs, nous recevons encore des lettres des gens de Chichester qui nous disent que la vie là-bas est terne depuis notre départ. Merci une fois encore à nos hôtes britanniques, au capt HECK, au sgt GAGNON et au caporal suppléant THOMPSON. Nous nous sommes bien amusés, et quelques-uns d'entre-vous seront sûrement au rendez-vous l'an prochain!

## Police Internationale du SHAPE

ADJUM J.W. KLASSEN

Le Quartier général suprême des puissances alliées en Europe (SHAPE) compte 15 pays membres, dont 13 fournissent le personnel du Quartier général. Le Canada est bien représenté dans tous les domaines. Par le passé, un certain nombre de policiers militaires canadiens faisaient partie de la prévôté du SHAPE, mais les postes qu'ils occupaient ont été abolis en 1972. En juin 1984, on a donné l'approbation finale à la création d'un poste de policier militaire des Forces canadiennes. Bien que les divers pays membres du SHAPE pourvoient à tour de rôle à certains des postes de cette organisation, celui

d'Adj chargé de la Compagnie de police est désigné comme canadien.

Il y a, en tout, environ 150 policiers militaires de 11 pays. Le Service se divise en quatre compagnies distinctes : la Compagnie du QG, la Compagnie de police, la Compagnie de gardes et la Compagnie d'administration et de soutien. En plus de faire partie de la Police internationale, nous travaillons en étroite collaboration avec la gendarmerie belge, dont le détachement, au SHAPE, compte environ le même nombre de policiers que la Police internationale.

Le SHAPE est situé à 75 kilomètres environ au sud de Bruxelles, à Casteau, tout près de la principale autoroute menant à Paris. Le plus grand centre commerçant se trouvant à proximité du SHAPE est la ville de Mons, à une distance de cinq kilomètres. Les Canadiens peuvent également se procurer certains articles nord-américains à l'économat et au commissariat des É.-U.

Les tâches que remplit la Police internationale peuvent se diviser en deux catégories : les activités stationnaires de police, et la sécurité de

secteur. Celle-ci est assurée par la Compagnie de gardes et comprend la surveillance des entrées auxquelles sont préposés des membres de la Police internationale ainsi que des gendarmes. Chacune des trois entrées est dotée de barrières basculantes et d'obstacles pour les véhicules. Dans le complexe principal, il y a des zones d'accès restreint surveillées par des membres de la Compagnie de gardes. Des patrouilles pédestres, des vérifications de documents et des fouilles d'automobiles contribuent également à assurer la sécurité d'ensemble du complexe.

La Compagnie de police est chargée des tâches courantes de police et de surveillance de la circulation. C'est elle qui fournit la garde d'honneur lorsqu'arrivent et partent les dignitaires militaires et civils de l'OTAN, qui est de service pendant les dîners d'apparat et qui participe à la parade trimestrielle de réveil et à la marche annuelle de la RMP tenue à Chichester; c'est également elle qui, en 1985, a pris part au Tattoo militaire de Cardiff, au pays de Galles.

Cette année, le Tattoo de Cardiff avait pour thème « 40 ans de paix en Europe ». La garde d'honneur du SHAPE a été invitée à y prendre part pour représenter l'OTAN. Composée de policiers militaires de 11 pays et de deux gendarmes belges, cette garde formait un véritable corps international. J'ai eu le plaisir de prendre part au défilé à titre d'adj auxiliaire, tandis que le cpl Debbie Cochrane, de la BFC Baden, y a participé en tant que porte-drapeau des Forces canadiennes. Il y a eu en tout neuf spectacles dont le dernier a été donné le 10 août. Le lendemain, la garde d'honneur s'est rendue à Chichester pour prendre part à la marche de 40 km et pour faire office de garde d'honneur.



La garde d'honneur du SHAPE se prépare à se rendre à l'Hôtel de ville de Chichester. Le porte-drapeau canadien est le cpl Debbie Cochrane de la BFC Baden.



L'équipe de la Police militaire internationale du SHAPE vient de terminer la marche de 40 km de Chichester.

À notre arrivée à Chichester, nous avons rencontré l'équipe de la FMC. Le capt Jenkins et ses marcheurs, conduits par l'adjuc Knuyver, qui faisait office de serre-file, ont fait le parcours au son d'une cornemuse. Je souligne à l'intention de ceux qui ont participé à la marche par le passé que le trajet est tout aussi difficile qu'il l'était auparavant. La pluie a commencé peu après 7 h 30 et n'a pas cessé de tomber de la journée. À certains endroits, on avait de la boue jusqu'aux chevilles. La question que l'on entendait poser le plus souvent? Où est l'adjuc Bernard? Ce sera peut-être pour l'an prochain.

Faire partie d'un corps de police multinationale est une expérience qui en vaut la peine. Nous avons tous quelque chose à apprendre des autres et peut-être améliorerons-nous nos méthodes policières. Comme c'est le cas lorsqu'on est PM au sein de la FNVC l'aspect le plus agréable de notre travail, c'est les gens avec qui nous travaillons. À mon arrivée, l'année dernière, j'ai fait la connaissance de Chris Johansen et de Soren Alexandersen, tous deux PM danois avec qui j'avais travaillé à Chypre en 1977. Malheureusement, Chris a trouvé la mort récemment dans un accident d'automobile. Il avait travaillé avec un certain nombre de PM canadiens de la compagnie de PM de la FNVC.

Comme dans tout lieu d'affectation isolé, il est difficile d'avoir des nouvelles, particulièrement du Service. Les membres du personnel de l'OEM 2 Sécur des FCE et de la D Sécur m'ont tenu au courant de ce qui se passe dans les Forces et au sein du Service. Il y a ici 66 membres des Forces canadiennes avec leurs personnes à charge; alors c'est avec plaisir que nous

accueillons toute nouvelle qui nous parvient. Les journaux nous arrivent de 3 à 14 jours après leur publication. On garde jalousement même les éditions du samedi car, au SHAPE, on ne reçoit aucune nouvelle du Canada. Le réseau des Forces armées des États-Unis et, dans certains endroits, la BBC1, diffusent des émissions radiophoniques et télévisées. Toutefois, avec toutes les possibilités que nous avons de voyager et toutes les réunions mondaines qu'il y a, nous ne ressentons pas un grand besoin de nous divertir par des moyens électroniques.

Les enfants des militaires canadiens peuvent fréquenter une école bilingue de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année. Le matin, on enseigne l'anglais et l'après-midi, le français. Après la 8<sup>e</sup> année, les élèves doivent choisir entre l'école américaine et les écoles du système scolaire belge. Pour faire leur 13<sup>e</sup> année, qui ne s'enseigne pas ici, les étudiants doivent retourner au Canada ou aller à la BFC Baden où à la BFC Lahr.

Le présent article marque le début de ma deuxième année au SHAPE. Il est difficile de croire que toute une année s'est déjà écoulée. J'espère que l'année qui vient sera aussi fertile en événements que celle qui vient de se terminer. Le présent article paraîtra sans doute dans le numéro d'hiver; ma faille et moi vous adressons donc nos meilleurs voeux pour 1986. À propos, contrairement à ce que peuvent croire les gens, SHAPE n'est pas l'abréviation de l'expression « Super Holidays at Public Expense ».



# La scène policière internationale

Par le capitaine P.H. Jenkins

Cette chronique est consacrée aux activités de la police militaire et civile sur la scène internationale. L'article que nous vous présentons aujourd'hui porte sur la police fluviale de la République fédérale d'Allemagne et plus par-

ticulièrement, sur les agents du poste de Kehl situé à environ 30 minutes de route de Lahr sur le Rhin, non loin de Strasbourg (France). Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion d'assister au repêchage de véhicules volés dans les

eaux du Rhin, connaissent déjà sans doute les activités de ces policiers. N'est-ce pas que les policiers militaires de Halifax aimeraient posséder un bateau comme celui-là!

## La Wasserschutzpolizei du Bade-Wurtemberg (Police fluviale)

Par le Polizeihauptkommissar Wolfgang Holzinger, chef du poste de la police fluviale de Kehl

### INTRODUCTION

Pour être vraiment efficace, tout travail de collaboration entrepris entre les forces policières nationales et internationales oblige les intervenants à connaître les tâches, l'organisation et les capacités de chacune des autres forces en présence. Voilà pourquoi je suis heureux de profiter de l'occasion pour vous donner un bref aperçu de l'organisation de la police fluviale afin d'améliorer les excellents rapports que nous entretenons avec les Forces canadiennes et son service de sécurité.

### ORGANISATION

La police fluviale du Bade-Wurtemberg est une organisation (provinciale) d'état dont le rôle consiste à voir à l'application de la loi sur les eaux

navigables, dans les ports et dans les installations connexes à l'intérieur de son territoire. Ce territoire comprend les secteurs du Rhin, de la Neckar et du lac de Constance qui se trouvent dans l'état du Bade-Wurtemberg.

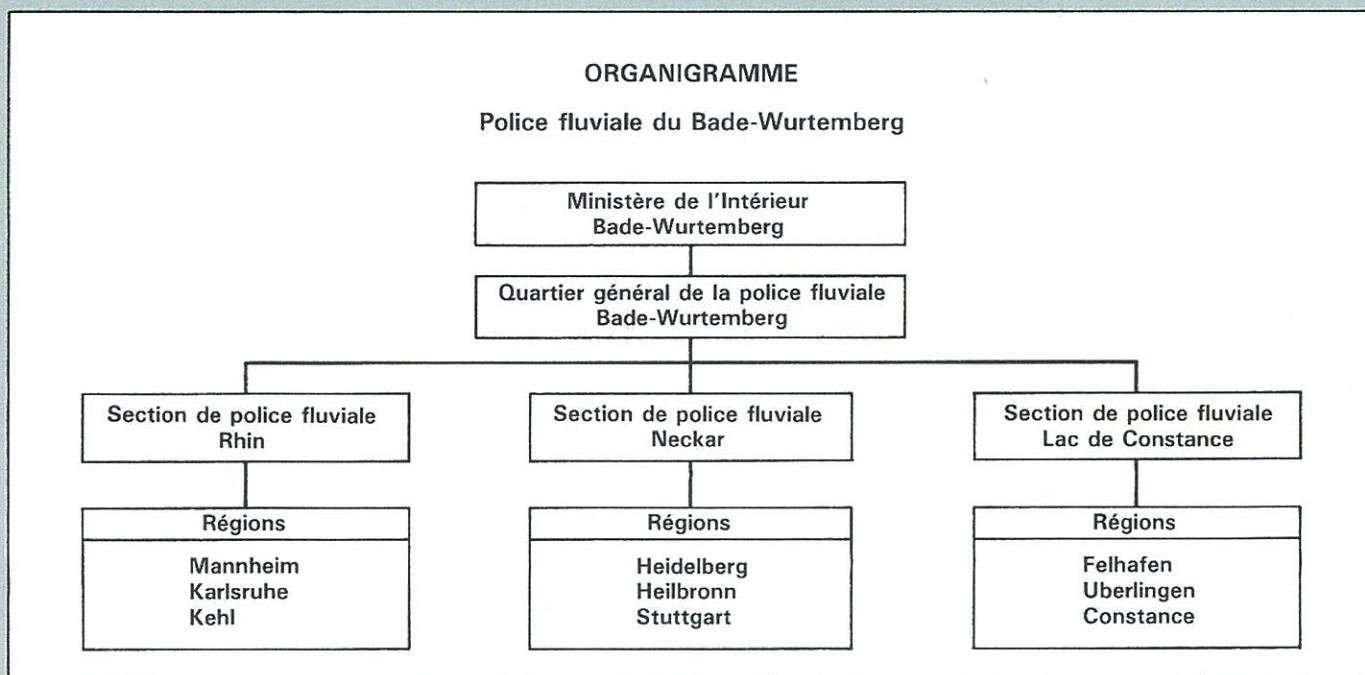
L'organigramme du service, que vous pouvez voir ci-dessous, a été établi en fonction de ces régions géographiques.

### TACHES

Faute d'espace, je ne puis décrire que succinctement les multiples tâches qui relèvent de la police fluviale de Kehl.

Les tâches policières touchent la protection du milieu, le contrôle du transport des matières dangereuses, la régie des eaux, l'intervention en cas de désastre, la protection des pêcheries et l'exploitation d'un service de sauvetage sur le Lac de Constance.

En guise d'exemple, je traiterai plus spécifiquement des tâches de protection du milieu, auxquelles les agents de la police fluviale consacrent la majeure partie de leur temps et de leurs efforts. A ce chapitre, l'agent de la police fluviale est appelé d'une part, à exercer des tâches de prévention, c'est-à-dire éduquer les usagers des voies fluviales, effectuer des patrouilles régulières, vérifier l'équipement des centrales, contrôler les zones de protection aquatique et écologique et d'autre part, voir à l'application de la loi, c'est-à-dire trouver et poursuivre les personnes qui contreviennent à la *Loi sur l'environnement*. Au nombre des infractions, notons la pollution de l'eau, l'exploitation non autorisée d'installations industrielles (remplissage, élimination des déchets, dépôts chimiques, etc.), la contamination de nappes d'eau souterraines et les infractions touchant la *Loi sur la protection de l'environnement* (plantes, animaux et





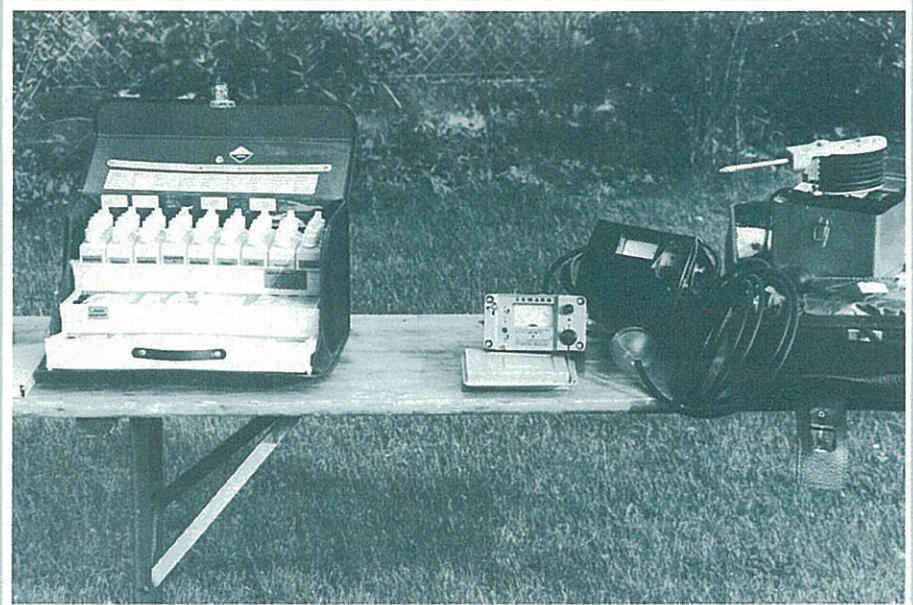
forêts). Le fait que la population soit davantage sensibilisée aux problèmes écologiques de nos jours à certes entraîné des répercussions considérables sur les activités et les tâches des agents de la police fluviale.

**Les enquêtes criminelles**, portent sur les infractions telles que les cambriolages, les vols, les dommages causés à la propriété et les blessures corporelles pour ne mentionner que celles-là. Les agents de la police fluviale ont noté une recrudescence de ce type d'infractions, plus particulièrement des vols, surtout dans la région du lac de Constance où des embarcations et du matériel connexe ont été volés, dans certains cas par des groupes organisés. On fait aussi appel aux plongeurs de la police pour la recherche de pièces à conviction, de victimes d'accident de nautisme et pour mener des enquêtes sur la cause des incendies à bord des embarcations.

La réglementation des transports touche la détection et la prévention des dangers liés au transport des marchandises, l'administration des règles de sécurité ayant trait au comportement des équipages, au contrôle de l'équipement et au transport des matières dangereuses et les enquêtes sur les accidents. A tout cela s'ajoute le nombre sans cesse croissant d'embarcations de plaisance qui sillonnent nos fleuves, avec tous les problèmes que cela peut comporter.

## FORMATION

Pour s'acquitter de toutes ces tâches, l'agent de la police fluviale doit recevoir une formation approfondie. Au départ, les candidats suivent un cours de techniques policières de trois ans à l'institut de police (Bereitschaftspolizei — semblable à celle qui est située à Lahr). Une fois affectés à la police fluviale, les candidats doivent suivre un cours de six mois portant sur tous les



aspects du travail d'un agent de police fluviale, à savoir :

- a. cours de spécialisation de trois mois à l'institut de la police fluviale de Hambourg;
- b. cours de voile sur le lac de Constance;
- c. cours de batelier;
- d. cours sur la protection du milieu et le transport des matières dangereuses;
- e. cours sur la tenue d'enquêtes relatives à des incendies; et
- f. formation pratique à bord d'un navire.

## ÉQUIPEMENT

Outre ces cours spécialisés, les agents de la police fluviale doivent pouvoir utiliser de l'équipement spécial dans l'exercice de leurs fonctions. A titre d'exemple, permettez-moi de vous décrire certaines pièces d'équipement qu'utilisent les agents du poste de Kehl.

**Embarcations.** Une grande embarcation à l'épreuve des explosions est amarrée à Kehl et une autre à la sous-section de Breisach. Ces embarcations font dix-sept mètres de longueur sur quatre mètres de largeur et ont un déplacement de quinze tonnes (voir la photographie). Elles sont munies d'une radio, de radars leur permettant de naviguer dans la brume et d'appareils servant à mesurer les émanations de gaz combustibles. De plus, nous possédons une vedette, plusieurs embarcations à coque rigide et des canots pneumatiques.

**Équipement.** L'équipement spécialisé comprend des vêtements de protection avec respirateur intégré, des appareils de mesure des gaz explosifs, de la pollution de l'eau et de la radioactivité (voir la photographie), du matériel de plongée sous-marine, des caméras, des radios et un matériel servant à recueillir des pièces à conviction.

## CONCLUSION

Comme en fait état cet article, la police fluviale n'échappe pas à la vague de spécialisation qui déferle sur notre société moderne. Compte tenu de la place sans cesse croissante qu'occupent les loisirs, le nautisme et l'écologie, l'agent de police fluviale de demain sera continuellement appelé à adapter ses méthodes de travail aux circonstances et il devra posséder des connaissances étendues et travailler avec acharnement pour s'acquitter des nombreuses tâches qui l'attendent.



## Souvenirs

Réponse aux photos souvenirs de la dernière édition

*Qui* : Aviateur de 2<sup>e</sup> classe, « Sam » Stevenson, alors membre de la Police militaire de l'ARC

*Quand* : 1952

*Où* : Station ARC MacDonald (Manitoba) (*Où???*)

Voici une autre « antiquité » intéressante d'une époque révolue. Le visage vous est-il familier? Et les enfants, ou l'endroit? Peut-être pouvez-vous nous aider à les identifier. Écrivez un mot au Rédacteur en chef, vos réponses nous intéressent.



## Regard sur le passé

*Rin-tin-tin*

En ce moment, nous en sommes à peine aux premiers jours d'automne, mais ce matin, il y avait déjà une couche de frimas sur les citrouilles. La saison froide ne peut pas être bien loin et, lorsque vous lirez le présent article, nous serons déjà en plein hiver. C'est toutefois, en ce moment où je me trouve la plume à la main, le début d'une nouvelle année.

Nous travaillons tous selon divers calendriers. Au Gouvernement, l'année financière commence en avril; pour leur part, l'année scolaire ainsi que notre propre année d'instruction débutent en septembre. En comparaison, janvier, est d'une bien moindre importance. Une autre année ou saison, que les initiés connaissent sous le nom de « APS 85 » (Active Posting Season — période active d'affectations), vient de prendre fin. En théorie, tous ceux qui n'ont pas

été muté jusqu'ici n'ont rien à craindre jusqu'à « l'ASP 86 ».

Cela signifie que tous les nouveaux venus sont déjà là, même s'ils ne peuvent tous prétendre s'être mis au travail. Dans un endroit comme le QGDN, il y a diverses façons de distinguer les nouveaux membres du personnel. Leurs chemises sont mieux repassées, les plis de leurs pantalons plus nets; ils se tiennent plus droits et ils sont moins enclins que certains de leurs collègues plus expérimentés à faire des barbiers une espèce menacée de disparition.

Ottawa a un effet sensible sur les militaires. Les nouveaux venus arrivent habituellement ici en maugréant et en pestant. Ils n'ont pas demandé à venir à Ottawa; ils ne voulaient pas venir à Ottawa; mais, maintenant qu'ils sont

là, gare! En général, il faut environ deux mois au nouvel arrivant pour s'installer; entre-temps il aura complètement réorganisé son lieu de travail au moins une fois et aura dit à son chef de section, à son directeur, au CRS ou au Tout-Puissant (au choix) quoi faire pour mieux mener la barque. Il aura également tellement chambardé le système de classement des dossiers que personne au monde ne peut retrouver cette foutue lettre de la SCSI sur les marsouins aveugles; enfin, il se sera cassé la figure sur un cas d'accès à l'information ou sur quelque autre formalité.

Au début, comme on le sait, les nouveaux venus débordent d'enthousiasme. Toutefois, cela ne dure qu'environ 60 jours au bout desquels ils viennent se fracasser sur les écueils, ce qui a pour résultat d'émousser quel-

que peu leur ardeur. Dans un endroit comme le QGDN, les nouveaux arrivés perdent toujours quelques plumes. J'avais envisagé d'organiser un mini-cours pour faciliter la transition à ceux qui viennent des régions, mais pour une raison ou pour une autre, je n'ai jamais mis mon projet à exécution. Quelques sages observations à la place feront peut-être l'affaire, au moins pour les nouveaux venus de « l'APS 86 ».

Tout d'abord, il convient de dire quelques mots sur le temps. Nous avons tous employé l'expression « il n'y a que 24 heures dans une journée ». Eh bien, cela est faux. En fait, il n'y a que 12 heures et 16 minutes dans une journée. Les autobus commencent à rouler à 6 h 15, et le dernier passe sur le pont MacKenzie à 18 h 31. Je suis en train de mettre au point un procédé pour transférer les 11 heures et 44 minutes qui restent aux commandements au lieu d'arrondir leurs effectifs. Ainsi, les gens des régions pourront accomplir deux fois plus de travail avec le même personnel. Il y a peut-être un bâton de maréchal pour moi quelque part.

En fait, nous disposons peut-être d'encore plus de temps que cela. Au QGDN, on a adopté le système de plages fixes ou d'horaires échelonnés. Tout le monde doit faire sept heures et demie de travail entre 7 h 30 et 17 h. Vendredi dernier, je me suis posté près des ascenseurs et j'ai remarqué que les gens qui arrivent à 9 h quittent quand même le bureau à 15 h 30, ce qui signifie que sans compter l'heure du déjeuner, nous disposons de dix heures additionnelles par personne par semaine! En comptant sur les doigts et les orteils, cela fait 270 policiers militaires que l'on peut ajouter aux effec-

tifs! Diable! Quelle trouvaille! Un cauchemar fréquent de biens des gens, c'est que les Russes pourraient attaquer en dehors des plages fixes. Dans ce cas, ce serait chacun pour soi! Assez dit à ce sujet; passons au deuxième point.

De nos jours, l'important, c'est la communication. Absolument aucune note de service n'arrive à destination sans avoir été corrigée et modifiée, et plus elle est longue, plus elle sera ratée et, ce qui est pire, plus vous aurez de chances qu'elle soit mentionnée dans votre RAP ou votre RAR annuel. Écrivez simplement. Rédiger un document savant au QGDN, c'est se sortir la tête de derrière les buttes dans un champ de tir. Vous risquez de vous faire frapper entre les deux yeux!

Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas vous servir de votre imagination. Mais gare à vous car vous risquez de vous faire écorcher. Il y a certains trucs qui peuvent vous aider. N'utilisez jamais un terme plus d'une fois. Je ne « suppose » jamais deux fois de suite si je peux aussi « conjecturer », « présumer » ou « affirmer ». Et si vous avez à rédiger, jetez un peu de poudre aux yeux des gens. Quelques mots de latin ou de grec par-ci par-là dans un texte des plus ordinaires peuvent donner l'impression d'un style beaucoup plus relevé qu'il ne l'est en réalité. Je peux accomplir des miracles avec un torchon. S'il le faut, utilisez des termes allemands ou arabes, mais vous n'obtiendrez pas exactement le même effet.

Bien entendu, si vous n'écrivez rien, personne ne peut avoir « accès à votre information ». Vous pouvez vous épargner bien du travail si vous vous

arrangez pour que d'autres rédigent les textes. Cela m'amène à mon troisième point.

Vous ne pourrez pas aboutir à grand chose au QGDN si vous ne faites partie de rien; faites partie de comités, de groupes d'études, de groupes de travail, d'équipes de rédaction, de délégations ou de ce que vous voudrez. C'est de cette façon et d'aucune autre qu'on mérite le respect au QGDN, à moins évidemment de gagner le gros lot. Je me délecte à dire au Directeur que je ne puis porter la serviette du CRS à la réunion du CCS ce mois-ci parce que je suis le co-secrétaire du groupe de travail technique 2250/NOS/WG7/SG1 qui se réunit pour examiner la gestion de ces foutus marsouins de la SCS! On peut, par ce stratagème, passer bien des vendredis après-midis à disséquer un mot une expression de la plus récente directive du cabinet.

En fait, je viens de jeter un coup d'œil sur le canal. Une légère vapeur s'en exhale, la gelée s'est évaporée des toits et il fera beau aujourd'hui. C'est peut-être une bonne occasion pour aller déjeuner à la Terrasse du Centre des Arts. Si je peux rassembler un sous-sous-groupe de travail, nous pourrions, sous couvert de guetter les marsouins dans le canal Rideau, aller voir passer les membres du beau sexe.

Oui, il y a là certaines possibilités. « Garçon du café! j'ai fort à faire. »

ICI ALPHA 28 QUI VOUS SALUE.



## Courrier des lecteurs

### Regard sur le passé



L'article « Regard sur le passé » paru dans le numéro de l'été 1985 du journal *Thunderbird* a soulevé quelques questions intéressantes. Malheureusement, bien que je me sois renseigné auprès de diverses autorités, il ne m'a pas été possible d'obtenir facilement des réponses claires et simples. J'ai donc fait certaines déductions personnelles, et si j'ai commis certaines erreurs de logique, j'en suis navré.

Les cordons du Corps canadien de prévôté étaient effectivement rouges. Cependant, les nombreuses photographies que renferment le *Silver*

*Jubilee* et *Les Canadiens en Italie*, sur les membres du Corps canadien de prévôté au cours de la Seconde Guerre mondiale, ne montrent aucun membre portant un cordon, à l'exception d'un cordon blanc porté sur l'épaule gauche durant une inspection tenue en 1942 (*Silver Jubilee*, p. 20) et d'un cordon porté par les agents de la circulation vers la fin de la guerre (p. 28). En fait, les cordons rouges des prévôts n'apparaissent que plus tard, portés alors sur l'épaule gauche par les officiers et les adj de 1<sup>re</sup> classe, et sur l'épaule droite par les adj de 2<sup>e</sup> classe et les militaires des grades inférieurs (*Silver Jubilee*,

pp. 36, 39 et 43). Une conversation avec l'adjuc A.G. Powell (Adjuc de la Branche) nous a appris qu'à l'origine, les officiers et les non-officiers portaient le cordon rouge sur la même épaule. Une photographie du personnel de la prison militaire et de la caserne de détention numéro 12, prise en 1947, ne montre aucun militaire portant un cordon. Mais une photo de la compagnie n° 1 d'instruction spécialisée du Corps canadien de prévôté, prise à Park Farm, au camp Wainwright, en 1953, montre des officiers et un adj de 1<sup>re</sup> classe portant uniquement un cordon sur l'épaule gauche (la couleur est impossible à déterminer). Une photographie officielle de la compagnie n° 9, prise durant la Seconde Guerre mondiale, montre également tous les non-officiers portant un cordon blanc sur l'épaule gauche.

Aucune raison n'a pu être trouvée pour justifier le port de l'arme sur la hanche droite, et le port du baudrier sur l'épaule gauche. Cependant, une photographie figurant à la page 19 de *Silver Jubilee* et une autre à la page 368 de *Les Canadiens en Italie*, montrent des baudriers portés sur l'épaule gauche. Comme la tenue et l'équipement nous l'indiquent, les militaires qu'on y voit sont des motocyclistes, et il est possible qu'ils portent l'arme du côté droit parce qu'elle était ainsi plus facile d'accès. Cependant, si tel est le cas, il n'en allait pas ainsi pour tous les motocyclistes, car on en voit dans d'autres photographies qui portent leur arme sur la hanche gauche et leur baudrier à l'épaule droite. Il semble que la façon de porter ces articles ait pu être laissée à la discrétion de chaque unité. Les photographies des compagnies n° 9 et n° 13 de la Prévôté, toutes deux commandées par le capitaine T. Jamieson Quirk (major à la retraite) durant la Seconde Guerre mondiale, montrent le baudrier porté respectivement sur l'épaule gauche et sur l'épaule droite.

Les officiers ont continué de porter leur arme du côté droit, bien que cela semble avoir changé dans le cas des non-officiers (*Silver Jubilee*, p. 31).

Il est intéressant de noter que la 35<sup>e</sup> Compagnie de réglementation de la circulation en Italie a été formée le 15 juin 1944 à partir de la 35<sup>e</sup> Batterie de DCA légère de l'Artillerie royale canadienne (1<sup>er</sup> Régiment de DCA légère) (*Les Canadiens en Italie*). *The Gunners of Canada* n'indique pas précisément la compagnie de réglementation de la circulation qui a été formée à partir de la batterie, et donne comme date de l'événement le 15 juillet 1944. De plus, il n'indique pas clairement de quel

régiment provenait la batterie. De plus, il n'indique pas clairement de quel régiment provenait la batterie. Les « canoniers » portent le cordon blanc sur leur épaule droite (d'après la conversation téléphonique que j'ai eue avec l'adjuc Jacob le 12 septembre 1985). On ne sait pas si les canoniers ont reçu un nouvel insigne, ou si on leur a permis de garder certains articles de leur ancien fourniment régimentaire.

Au total, 213 membres de la GRC ont servi au sein du Corps canadien de prévôté. Bien qu'initialement ses membres aient pu porter l'insigne de coiffure de la GRC, il est fort probable qu'ils ont porté ensuite l'insigne de coiffure du Corps canadien de prévôté une fois celui-ci adopté. Une photographie du col L.H. Nicholson, MBE, dans *Silver Jubilee*, le montre portant l'insigne de coiffure de l'état-major général, bien qu'il était membre de la GRC au moment de son enrôlement. De même, la photo du col George Thomas Goad, qui faisait partie auparavant du service pénitentiaire du ministère de la Justice, le montre portant l'insigne de coiffure de l'état-major général. Comme la GRC ne faisait pas plus partie à l'époque que maintenant de l'Armée canadienne, il faut donc en conclure qu'ils avaient changé d'insigne. Selon le col (à la retraite) R.T. Grogan, les membres de la GRC changeaient d'insigne au moment de leur enrôlement.

Le titre de compagnie n° 1 de la Prévôté (Gendarmerie royale) servait à indiquer de quel organisme venait la majorité des membres qui en faisaient partie. Tous les membres originaux, sauf deux, venaient de la GRC.

Maj A.L. Cannons  
D P et D Sécur 2

## Rin Tin Tin répond

*« Mes remerciements les plus sincères au major Cannons pour avoir pris le temps de répondre. J'avais également un exemplaire de Silver Jubilee, mais il est disparu de ma bibliothèque il y a de cela nombre d'années. Un ancien directeur m'a déjà mentionné qu'il en possédait deux exemplaires, mais j'ai senti chez lui une réticence à m'en laisser un. Je devrai probablement continuer à fréquenter les marchés aux puces! De toute façon, y aurait-il un ancien membre de la compagnie n° 1 de la Prévôté qui aurait l'obligeance de mettre les choses au clair? Quel insigne portiez-vous? »*

RIN TIN TIN

LONDON Ontario  
le 2 novembre 1985

Monsieur,

La présente fait suite à la photographie du défilé de la compagnie n° 6 du Corps canadien de prévôté à St John's Wood, parue dans le dernier numéro de *Thunderbird*.

À titre d'ancien membre de la compagnie n° 6 du Corps canadien de prévôté, j'aimerais faire quelques commentaires concernant vos remarques, bien que j'appartenais au Corps bien avant 1944.

On estimait généralement qu'il n'était pas souhaitable que l'apparence du personnel non officier soit trop semblable à celle des officiers, d'où le port du baudrier sur l'épaule gauche. La cire « Blanco » était de couleur crème et devait être appliquée quotidiennement. À cette époque bien sûr personne n'avait découvert que la cire « Blanco » pouvait donner, si on l'appliquait assez longtemps, une apparence brillante au tissu.

Les membres de la GRC étaient bien entendu tous regroupés dans la compagnie n° 1. Les membres du Corps canadien de prévôté et ceux de la GRC ne fraternisaient que très rarement, bien qu'il n'existât aucune animosité réelle entre les deux groupes. À moins que ma vision ne me trompe, je ne peux apercevoir aucun membre de la GRC dans cette photo. Seuls les officiers brevetés dans la GRC portaient leur propre insigne. Tout membre de la GRC qui obtenait son brevet d'officier dans le Corps canadien de prévôté portait l'insigne de ce Corps. Bien entendu, tout non-officier de la compagnie n° 1 qui était membre de la GRC portait l'insigne de la Gendarmerie royale. J'ai servi dans cinq différentes compagnies, et je n'ai jamais vu de non-officier de la GRC ailleurs que dans la compagnie n° 1.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

E.W. Halayko



# Activités et Fait Saillants du Bureau

## 3<sup>e</sup> Anniversaire de la branche de la sécurité à l'ERSFC — 1985

Durant la fin de semaine du 27 au 29 septembre, l'ERSFC a servi de cadre aux célébrations marquant le troisième anniversaire de la Branche de la Sécurité. Environ cent-trente membres de la Sécurité venant de toutes les régions du Canada et des FCE ont participé aux festivités. Un certain nombre d'invités d'honneur ont participé à la fête :

- le vice-amiral (à la retraite) J.A. Fulton, CMMM, CD, Colonel commandant de la Branche de la Sécurité;
- le bgén W.J. Dabros, OSJ, CD, ELFC Washington, plus haut gradé de la Branche de la Sécurité;
- le col A.H. Stevenson, CD, conseiller de la Branche de la Sécurité et directeur de la Sécurité;
- le col B.C. Horseman, CD, commandant adjoint de la BFC Borden.

Le 26 septembre, avant le début des cérémonies, on a procédé à un rassemblement de l'ERSFC durant lequel le bgén Dabros a passé les troupes en revue. Ensuite, le bgén Dabros a assisté à une démonstration de combat sans arme donnée par les étudiants du cours de PM QM3.

Le lendemain, on pouvait assister au concours de tir au pistolet de la fin de semaine d'anniversaire et, comme d'habitude, la concurrence était très forte. Voici la liste des vainqueurs :

### GRAND VAINQUEUR DU CONCOURS

Maj J.C. Dawson, RMP, ERSFC,  
BFC Borden

### CONCOURS SIMULTANÉ DE TIR AU PISTOLET PAR ÉQUIPES ET INDIVIDUEL

Maj T.P. Haney, ERSFC, BFC Borden  
Maj J.C. Dawson (RMP), ERSFC,  
BFC Borden  
Sgt N.M. Larivière, ERSFC, Borden

### CONCOURS « POOL BULL »

1<sup>er</sup> — Capt W. Boone, BFC Trenton  
2<sup>e</sup> CPL S.K. Getz, SFC Goose Bay  
3<sup>e</sup> SGT N.M. Larivière, ERSFC, BFC  
Borden

### CONCOURS « FALLING PLATE »

Maj T.P. Haney, ERSFC, BFC Borden  
MAJ J.C. Dawson (RMP) ERSFC,  
BFC Borden  
Sgt N.M. Larivière, ERSFC, Borden

Le même jour, les invités ont eu l'occasion de visiter le nouveau Centre d'instruction pratique de l'ERSFC. Ce centre d'instruction permettra à l'ERSFC d'offrir aux étudiants inscrits aux divers cours de QM et de spécialités dispensés chaque année par l'École, une instruction réaliste sur les nombreux et divers aspects pratiques du métier de PM. Voici quelques-uns des commentaires entendus :

- le bgén Dabros : « Très impressionnant; toute une différence par rapport à ce que j'ai connu. »
- le Icol R. Theriault, Cmdt UES : « Nous avions besoin d'un tel centre depuis longtemps. »
- le Icol R. Donovan, OSEM SECUR, C AIR : « Nous entrons maintenant dans le vingtième siècle. »

En soirée, il y a eu une réception d'accueil au centre Thunderbird de l'ERSFC, et tous en ont profité pour renouer de vieilles amitiés. Tous les invités d'honneur y assistaient et l'on a pu facilement constater que tous les militaires présents ont connu une soirée très agréable. Les rumeurs circulaient plus encore qu'à l'ordinaire, et les conversations que l'on a pu y entendre montraient hors de tout doute que la Branche est en bonne santé et que le moral de ses membres est solide.

Le samedi a été consacré aux activités sportives, dont un tournoi de golf et une partie de balle lente opposant les officiers au personnel non officier. Attardons-nous d'abord au tournoi de golf.

Le tournoi, disputé par un temps superbe, a accueilli un grand nombre de participants. Les invités d'honneur, auxquels s'était joint le Icol A.R. WELLS, Commandant de l'ERFSC, formaient une équipe de quatre et ont, comme il se devait, obtenu des pointages assez respectables. Il y a eu l'étrange wedge utilisé par le vam FULTON; le col STEVENSON a été importuné par les arbres qui semblaient le suivre d'un trou à l'autre et attirer sa balle; on a entendu le bgén DABROS s'exclamer à plusieurs reprises; et le Icol WELLS a été aperçu en train de repêcher sa balle à au moins une occasion. En définitive, ne sont-ce pas tous ces détails qui rendent le jeu si excitant? Voici les résultats du tournoi :

- **Total brut le moins élevé** — Adj L. Billings, BFC Wainwright
- **Total net le moins élevé** — Adj P. Galigan, UA/QGDN, Ottawa
- **Coup de départ le plus long** — Sgt J. Glynn, BFC London
- **Balle la plus près du trou** — Adjum B. Carruthers, QG FMC, Montréal
- **Golfeur le plus honnête** — Maj R. Giroux, D SÉCUR/QGDN

Après le tournoi, on a pu assister à la partie de balle lente. On pouvait entendre les cris d'encouragement des conjoints, des amis, des partisans et même de parfaits étrangers. Les bévues et les gaffes ont été compensées par quelques excellents jeux, et même par quelques gestes acrobatiques. Le capt Dave Pilling, du Détachement central de l'UES, a épaté tout le monde par un attrapé en plongeon qui a donné à sa figure la teinte idéale pour se camoufler dans la Mer Rouge. Suite à une décision douteuse du cpl Bernie DUDKA, arbitre de la partie, l'adjuc G. ELLIOTT, de l'ERFSC, a fait preuve d'une réserve remarquable et s'est à peine mis en colère. Les officiers ont mené la partie jusqu'à la fin de la neuvième manche, lorsqu'un coup frappé par l'adj Gary BLANCHARD, ERSFC, a permis aux non-officiers de remporter la partie. Le compte final a été de 13 à 12.

La journée a été clôturée par un dîner régimentaire pour tous les militaires. Les invités d'honneur y assistaient, ainsi que des personnalités des divers services de la Branche. Le PCM était l'adjuc G. ELLIOTT, et il a su avec brio maintenir l'ordre tout au long du dîner. Suite à un excellent repas, à l'occasion d'une cérémonie devant marquer la fin des ventes d'épées commémoratives de la Branche de la Sécurité (on en a fabriqué et vendu 99), on a procédé à la destruction de la trame de soie ayant servi dans la fabrication de l'épée. Ce geste symbolique a été effectué par le chef d'escadrille (à la retraite) P. COATES (RAF), de *British Ceremonial Imports*, représentant au Canada de *Wilkinson Sword*, et par le sgt J.P. MCGRINDER, représentant de la PM pur ce qui a trait aux ventes d'épées. L'intérêt obtenu sur les

sommes versées par les membres de la Branche pour l'achat d'épées, qui s'élevait à 1 000 \$, a été présenté au col STEVENSON afin d'être déposé par le sgt MCGRINDER dans le Fonds pour les enfants aveugles. Les participants se sont ensuite dirigés vers le centre Thunderbird, afin de s'y livrer aux activités de la soirée, qui comprenaient notamment la présentation de récompenses sportives par le Icol WELLS (les noms des récipiendaires avaient été annoncés durant le dîner régimentaire par le vam FULTON). Les célébrations se sont poursuivies jusqu'aux petites heures du matin, comme en témoigne le fait qu'une ou deux personnes portaient encore leur tenue de mess au déjeuner du lendemain matin.

« de dégrisement », s'est tenu le dimanche matin. La boisson qui s'y est le mieux vendue a été le « Bloody Caesar », et un fort pourcentage des quelque 60 personnes qui y assistaient portaient des verres fumés. Je me demande bien pourquoi? À l'issue de ce délice culinaire, les vieux amis se sont dit au revoir et sont partis pour rejoindre leur unité d'appartenance.

D'ici l'année prochaine, SECURITAS!

P.S. Voir photos dans les pages de centre



L'événement final de la fin de semaine d'anniversaire, le déjeuner

## La PM de la BFC Comox surpasse la GRC

Par le sgt Greentree, BFC Comox

Le 12 octobre 1985, a eu lieu le troisième concours de tir annuel (Coupe du défi) entre la PM et la GRC, au *Rod & Gun Club*, à Courtenay (C.-B.). Cette année, 29 concurrents ont rivalisé d'adresse au tir, la GRC armée de revolvers S & W de calibre .38 et la PM de pistolets semi-automatiques Browning 9mm. En plus du concours régulier entre les membres de la PM et de la GRC, les invités et les dignitaires ont été priés de démontrer leur adresse au tir.

Voici les résultats du concours :

### Concours de tir des dignitaires —

Cette épreuve a été remportée cette année par le commandant de la BFC Comox, le col KADONOFF, qui a accumulé 184 points sur 190. C'est le vainqueur de cette catégorie de l'année dernière, le sgt McVIE de la GRC qui a présenté la plaque « Buffalo » au col Kadonoff.

### Parmi les dignitaires qui ont représenté les FC, citons :

- le Icol Lett, cmdt du 442<sup>e</sup> E, 183/190
- le maj Young, cmdt intérimaire du 407<sup>e</sup> E, 182/190
- le capt Cossette, C Sécur, 180/190
- le Icol Bowes, C Serv tec, 180/190
- le maj Owen, Cmdt, VU 33<sup>e</sup> E, 178/190
- le Icol Brown, C op, 163/190



Le sgt McVie de la GRC présente la plaque « Buffalo » au col Kadonoff.



Le G Wilkinson explique au sgt Tinnion « la disparition de la feuille de pointage ».

**Parmi les dignitaires qui ont représenté les FC, citons :**

- le Icol Lett, cmdt du 442<sup>e</sup> E, 183/190
- le maj Young, cmdt intérimaire du 407<sup>e</sup> E, 182/190
- le capt Cossette, C Sécur, 180/190
- le Icol Bowes, C Serv tec, 180/190
- le maj Owen, Cmdt, VU 33<sup>e</sup> E, 178/190
- le Icol Brown, C op, 163/190

**Parmi les dignitaires représentant la GRC, on retrouve :**

- le sgt J.P. McVie, responsable en second, Détachement Courtenay, 182/190
- M. B. Thurber 1 CBC, 180/190
- Son Honneur le juge E. O'Donnell, 178/190
- M. B. Stevenson, Agent de probation, 177/190
- le sergent d'état-major B. Johnston, Chef du Détachement Courtenay, 136/190.

**Voici la liste des récipiendaires des trophées individuels :**

- Vainqueur PM — Cplc Ernie Kolmel, 413/500
- 2<sup>e</sup> place PM — Cpl Dave Rodgers, 410/500
- 3<sup>e</sup> place PM — Sgt George Wedge, 406/500
- 1<sup>ère</sup> place — GRC — G Peter Thompson, 480/500
- 2<sup>e</sup> place — GRC — G Robbie Robinson, 479/500
- 3<sup>e</sup> place — GRC — G Wilki Wilkison, 478/500
- 1<sup>ère</sup> place CC de C — Cmdr Slim Chapman, 330/500
- 2<sup>e</sup> place — Sgt René Claveau, 184/500

La soirée s'est terminée par la présentation du trophée de la Coupe du défi remporté pour la première fois par la Police militaire, qui a accumulé

1799/2000 points, dont 98 coups centres de la cible. Pour leur part, les membres de la GRC ont obtenu un total de 1779/2000, dont 82 au centre de la cible. La lutte a été chaude. Parmi les membres de l'équipe de la PM, nous retrouvons :

- le cpl Dennis Mahoney-Bruer, 465/500
- le sgt Gerry Greentree, 456/500
- le cplc Sandy Sutherland, 442/500
- le cplc Greg Ladret, 436/500

L'équipe de la GRC se composait du :

- G Tom Stecyk, 446/500
- G auxiliaire Kew, 422/500
- G spécial Colbourn, 472/500
- G auxiliaire Hammett, 430/500.

La présentation du trophée a eu lieu au Salon de la PM où une foule très nombreuse a dû se tenir debout faute d'espace pour savourer des mets chinois. Les festivités se sont poursuivies tard dans la nuit et de ce fait, les ventes d'alcool et les contacts établis ont atteint des records sans précédent. Le Groupe d'intervention tactique (GIT), de la GRC a juré de prendre d'assaut le champ de tir l'année prochaine armé de carabines M16 dans l'espoir de reprendre possession de la « Coupe ». Tous se sont bien amusés!

*Postscriptum du C Sécur*

*Cette année, le concours de tir fut tout un événement. En effet, le personnel de la section, le commandant de la base, les chefs de service et différents dignitaires de la ville, notamment le juge le plus prestigieux de la région y ont participé. C'est la première fois que l'équipe de la PM défait la GRC et également la première fois qu'un dignitaire militaire remporte le trophée des dignitaires.*

*L'organisation d'événements de ce genre nécessite beaucoup d'organisation, mais contribue énormément à cimenter les relations avec les autres policiers et les dignitaires qui travaillent*



*Le capt Cossette, C Sécur s'excuse pour ne pas avoir été le vainqueur dans sa catégorie.*



*Les membres de l'équipe de la PM reçoivent la « Coupe du défi ».*

*dans l'entourage de la Cour. Notons comme résultat direct du concours de cette année que, le juge O'Donnell a accepté de devenir membre honoraire du Salon de la Police militaire et a déjà participé aux heures de la bonne humeur du vendredi, discuté de points de droit, et expliqué à quelques jeunes policiers militaires pourquoi les faits ou preuves qu'ils soumettaient à la Cour n'étaient pas acceptés, etc. . . Ces renseignements valent sûrement plus que les transcriptions de la Cour martiale.*



*Les tireurs à l'œuvre.*

# Un Tournoi Reussi

## Unité des enquêtes spéciales/DET du Québec 85

Par Adj. Marquis

Le tournoi de golf de l'UESDQ a remporté un vif succès jeudi le 27 juin dernier.

En effet, 58 golfeurs ont sillonné le parcours du terrain de golf de Verchères, Qué. Parmi les participants, on remarquait la présence de représentants de divers endroits de la province de Québec ainsi que de la région d'Ottawa.

Une participation particulièrement remarquée fut celle de notre gérant de carrière, l'Adjudant-chef Bazinet qui a d'ailleurs formé un « foursom » avec les sergents Dick Carbonneau (SES Québec) et Beaudet (SES Montréal) ainsi que le CplC Migneault (SES Trois-Rivières). L'Adjudant-chef Bazinet m'a souligné que ses trois partenaires étaient tous éligibles à être mutés à l'été 1986, donc à l'affût de toutes possibilités de lui rappeler leurs choix de mutations. Quelle surprise fut la mienne! Il va sans dire que je l'ai assuré que cela n'était purement que le fruit du hasard. Je crois cependant qu'il doute encore de ma sincérité. Allons voir si nous oserions faire ça à notre gérant de carrière. Ce serait terrible, terrible!

Par ailleurs, plus de 75 personnes ont assisté au souper dont plusieurs épouses et enfants des golfeurs. Le repas fut préparé et servi par le Chef-cuisinier du mess des Adjudants et Sergents de la Garnison Longue-Pointe.

Selon notre porte-parole officiel de l'organisation, le Sgt Yves (Int Op) LaBarre, la journée et la soirée se sont fort bien déroulées. Les accueils particulièrement chaleureux de l'Adjudant Simon Grégoire au club de golf ainsi que du Sgt Jack Paré lors du souper, furent très appréciés.

À la remise des trophées, on a honoré l'Adjudant Lussier (BFC Montréal) et le CplC Thériault (SFC Lac St-Denis) pour les meilleurs bruts avec des cartes identiques. Tous deux partagèrent les honneurs du trophée Major Marcotte. Le Sgt Andy Bilodeau (SES Montréal) se classa bon troisième dans cette catégorie. Le CplC Fortin (SES Québec) se mérita le trophée Adjudant Plourde pour le meilleur net. M. Boudreau (BFC St-Jean) et le CplC Thériault (2R22ER) furent respectivement deuxième et troisième.

Ayant le compas dans l'œil, le CplC Migneault expédia sa balle le plus près du trou. Le CplC Thériault (encore) a quant à lui propulsé sa balle à une distance lui permettant de remporter le prix pour le coup le plus long. Le titre du golfeur le plus honnête est revenu à une dame, Mme (Sgt Bob) Mailly. De nombreux prix de présence furent distribués aux golfeurs.

Merci à l'Association Canadienne de la PM qui, encore cette année, a participé au financement de notre activité en nous allouant une somme de \$150. qui fut consacrée à l'achat de souvenirs commémoratifs qui furent distribués à tous les golfeurs.

Nous remercions également tous les participants et nous invitons ceux qui le désirent à se joindre à nous l'été prochain. Nous vous ferons connaître la date et l'endroit incessamment.



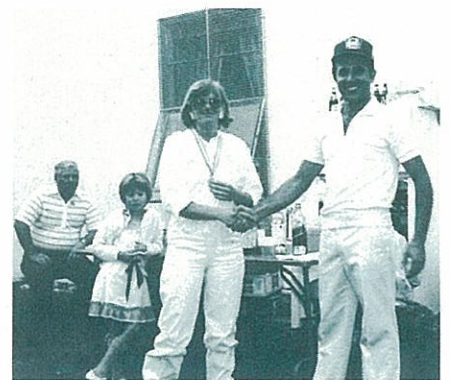
Le Sgt Bilodeau, l'Adj Pinard et le Maj Marcotte, tous de l'UESDQ, le Cpl Belley (PM BFC St-Jean) et le Cpl Denis Dupuis de la PM, BFC Mtl.



Qu'aurait été le tournoi sans le dévouement remarquable des Sgts Blais et Paré malgré le harrassement constant du « Président » l'Adj Marquis (Tous de l'UESDQ).



Le premier « foursom ». Le Sgt (smile) Gauthier (UESDQ), le Maj Martel (représentant le Cmdt Base de Mtl) le Maj Marcotte, Sgt Yves (Jos Barnes) LaBarre et l'Adjum Arpin, tous trois de l'UESDQ.



Le Maj Marcotte remet le prix du golfeur le plus honnête à Mme Mailly (Sgt Bob-SES Mtl) sous l'œil attentif et songeur du Capt Baldwin (QG UES)



Notre gérant de carrière, l'Adjuc Bazinet remettant le trophée Adjudant Plourde au CplC Fortin de la SES Québec.



# Routéo sur la sécurité à bicyclette de 1985

## Organisé par la police militaire de la BFC Comox

Le 14 septembre 1985, la Police militaire de la BFC Comox a organisé un routéo sur la sécurité à bicyclette à l'intention des personnes à charge des militaires âgées de 4 à 15 ans.

En tant que policiers militaires, nous nous efforçons d'améliorer nos relations avec la communauté. L'un des aspects importants de ces relations est l'éducation des jeunes membres de notre communauté; nous tentons de faire comprendre à ces derniers que la Police militaire est là pour les aider et les appuyer et, à cette fin, nous organisons chaque année un routéo de sécurité à bicyclette.

Cette année, le routéo a débuté par la projection d'un film sur la sécurité à bicyclette. Après la projection, on a vérifié les connaissances des enfants sur la sécurité routière. On a ensuite divisé les enfants en quatre catégories suivant leur groupe d'âge et ils ont dû se présenter à six points de contrôle et subir les épreuves suivantes :

- a. vérification de la sécurité de la bicyclette du point de vue mécanique;
- b. test d'équilibre;
- c. slalom;
- d. feux de circulation; et
- e. figure en « 8 ».

À la fin du parcours, tous les participants ont reçu un dollar en argent ainsi qu'un certificat. On a fait le calcul des points pour chacun des participants et des trophées ont été présen-

tés aux trois concurrents qui ont obtenu les meilleures notes dans leurs catégories respectives.

Comme grand prix, un marchand local a offert une bicyclette de type BMX. Le nom du vainqueur a été tiré au sort tous les participants. Après le routéo, de la nourriture et des rafraîchissements ont été offerts gracieusement à tous les participants par des distributeurs locaux.

Étant donné que les routéos sur la sécurité à bicyclette ne sont pas des événements qui servent à amasser des fonds, et que les prix offerts, les trophées et les rafraîchissements incitent les enfants à participer, la Police militaire doit entrer en contact avec des marchands locaux et les conseils de logements familiaux, ainsi qu'avec différents groupements féminins pour les rafraîchissements, des officiers supérieurs pour la présentation des trophées, etc. Les contacts établis et la participation conjointe font ressortir l'aspect positif de la Police militaire; à la BFC Comox ils ont contribué à créer un meilleur climat et à mieux faire comprendre le rôle des policiers. Cet événement ne fait pas que sensibiliser davantage les enfants à la sécurité, mais fait participer la Police militaire à la vie communautaire. La BFC Comox continuera donc à organiser un routéo annuel sur la sécurité à bicyclette. Nous recommandons aux autres bases qui ne comptent pas encore cet événement au calendrier de leurs activités communautaires d'en organiser un : Ça en vaut la peine.



Le capt R. Cossette, Chef de la Sécurité de la base, présente le prix à la deuxième gagnante, dans la catégorie des 7 à 9 ans, Sandy Rogers.



Le sdt Lamorie vérifie la solidité de la bicyclette de Lori Warren.



Le Icol Bowes, OSTB, présente les prix au participant qui s'est classé deuxième dans la catégorie des 10 à 12 ans, Gregg Rose. Nous retrouvons également le cpl Guibord, coordonnateur du routéo à bicyclette.

Sur la photo, nous retrouvons le gagnant du grand prix, une bicyclette de type BMX, Jamie Lawson ainsi que de gauche à droite, le col P. Kadonoff, Commandant de la base, le cpl Dubord, coordonnateur du routéo à bicyclette et Mme Sandra McCormick du club Pedal Pusher, de Courtenay.



# Questions d'Actualité

## Rendezvous 85

### La Compagnie de Police Militaire de la Division (Une expérience marquante)

Par le major J. G. Plante, du QG FMC

L'exercice RV 85 a eu lieu à la BFC Wainwright et à la BFC Suffield du 15 avril au 25 juin. Étant donné la durée de l'exercice et les effectifs mobilisés (14 000 soldats), il allait sans dire qu'un soutien spécial de la part de la police militaire était nécessaire. Une division entière a été rassemblée et, pour la première fois depuis très longtemps, la FMC a réuni et exercé le QG de division. Cela nous a donné l'occasion d'intégrer la compagnie de police militaire à cette division.

En nous basant sur notre doctrine divisionnaire, nous avons placé les pelotons de police militaire, qui en règle générale font partie intégrante de leur groupe-brigade respectif, en sous-ordre de la compagnie. Ainsi sont nées une compagnie de police militaire de division ayant un effectif de 175 personnes, de même que le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire (constitué pour l'occasion) et que le QG de la compagnie (également constitué pour l'occasion).

Les effectifs de cette compagnie étaient composés ainsi:

#### Quartier général de la compagnie

Commandant	Maj J. G. Plante
Commandant adjoint/officier d'opération	Maj G. Gagnon
Officier d'administration	Slt K. Pineau
Sergent-major régimentaire	Adjuc J. Plourde
Sergent-major de compagnie	Adjum L. Church
Lecteur des rapports	Adj C. Provost
Sous-officier responsable du PC	Sgt Y. Lalonde
Quartier-maître de compagnie	Sgt R. Groulx
Commis en chef	Sgt J. Jesso
Sous-officier responsable des enquêtes	Cplc K. Nielsen

Sous-officier responsable de l'entraînement	Cplc D. Danforth
Conducteur du commandant	Cpl P. Stephenson
Plus	15 hommes

#### 1<sup>er</sup> peloton de police militaire

Commandant	Capt P. Cloutier
Commandant adjoint	Lt J. Ridge
Adjudant de peloton	Adj R. Burns
Plus	36 hommes

#### 2<sup>e</sup> peloton de police militaire

Commandant	Capt P. Jenkins
Commandant adjoint	Lt J. G. Savard
Adjudant de peloton	Adj D. S. Bates
Plus	35 hommes

#### 5<sup>e</sup> peloton de police militaire

Commandant	Capt R. Verret
------------	----------------

Commandant adjoint intérimaire	Adj P. Lachance
Adjudant de peloton intérimaire	Sgt M. Delage
Plus	38 hommes

#### 10<sup>e</sup> peloton de police militaire

Commandant	Lt W. Shirley
Commandant adjoint	Lt(R) T. Renault
Adjudant de peloton	Adj T. Lockyer
Plus	27 hommes

#### QG de la division

Officier de liaison de la police militaire  
— Capt J. Wamboldt

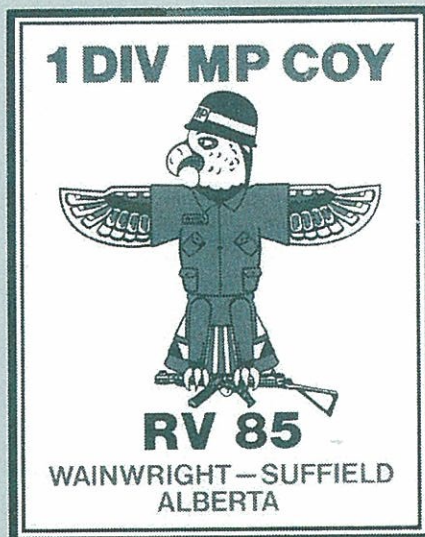
#### QG de la concentration

Officier de liaison de la police militaire  
— Lt G. Piper

#### PLANIFICATION

C'est en août 1984 que la Force mobile (FMC) s'est mise à planifier à fond de train l'exercice RV 85; on peut en dire autant de la compagnie de police militaire. La FMC devait établir et approuver un concept d'opération fondé sur notre doctrine. Il fallait également déterminer l'organisation des deux unités constituées pour l'occasion (le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire et le QG de compagnie). Pour parvenir à nos fins, nous avons souvent dû marchander avec les autres commandements.

Par ailleurs, il fallait rédiger les instructions permanentes de la compagnie de police militaire de la division, de la façon la plus réaliste possible, compte tenu de notre doctrine. Le plus difficile peut-être a été d'obtenir tout le matériel nécessaire pour le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire et le QG de la compagnie. Ce matériel variait de menus articles comme des gommes à effacer et des tables à de grandes pièces d'équipement comme des véhicules et du matériel de poste de commande-



Le LOGO officiel de la compagnie



*Qui a dit qu'il n'était pas « amusant » de camper à Wainwright!*



*Le commandant de la division, le Mgén A.D. de Chastelain, s'adresse à des membres du QG de la compagnie : le Sergent-major régimentaire Plourde, le 2Lt Pineau, le Lt Piper et le Maj G. Gagnon*



*Le Mgén Hewson, accompagné du Sgt C. Drover, inspecte sa garde de caserne constituée de membres du 10<sup>e</sup> peloton de police militaire.*

ment et de communication. En gros, c'est la tâche à laquelle nous avons dû nous attaquer quand nous sommes venu occuper le poste d'OEM2 Opérations en campagne de la police militaire au QG FMC. Tout un défi, certes, que nous ne voulions ne voulais pas manquer de relever.

## BUT

Comme dans toute opération militaire, l'Université « Fox-Hole-U » 85 nous enseigne que le chef ne doit avoir qu'un but et ne jamais en démordre. Au Rendez-vous nous nous sommes donc fixé un but dont nous nous sommes jamais détourné. Cependant, certaines restrictions viennent parfois empêcher quelqu'un d'atteindre son but. Nous ne faisons pas exception à la règle.

Notre but était le suivant :  
« démontrer aux commandants qu'une

compagnie de police militaire pouvait adéquatement fournir son soutien à une division mécanisée dans toutes les phases de la guerre ».

Les restrictions étaient les suivantes :

Consacrer suffisamment de temps à l'entraînement individuel et collectif aux niveaux du peloton et de la compagnie;

Voir à ce que chaque policier militaire ainsi que chaque membre du personnel de soutien participant à l'exercice reçoive un entraînement valable, participe le plus possible aux opérations en campagne et tire profit de cette expérience;

Voir à ce que les quatre pelotons et le QG de la compagnie vivent, s'entraînent et travaillent comme une compagnie;

Voir à ce que toutes les activités de soutien de la police militaire, qu'elles soient opérationnelles ou statiques, soient dirigées par des personnes travaillant en campagne sous des tentes;

S'assurer que toute la compagnie soit tactique.

## CONCEPT D'OPÉRATION

Dès la première étape de la planification, il fût décidé de placer les quatre pelotons en sous-ordre de la compagnie; de plus, nous voulions que cette compagnie coordonne au niveau de son quartier général toutes les missions reçues et qu'elle les confie par la suite aux différents pelotons. En outre, pour ne pas perdre le contrôle de nos ressources, nous avons insisté pour que les quatre pelotons soient situés au même endroit que le quartier général de la compagnie du début à la fin de l'exercice. Les brigades et les troupes divisionnaires seraient ainsi soutenues par la « compagnie » et non pas par un des pelotons en particulier. Cette façon de voir les choses n'a pas manqué d'en inquiéter plus d'un dans les brigades. En règle générale, les unités de police militaire ne sont jamais les unités les plus populaires d'une formation, mais le fait pour un commandant de brigade de voir « ses » policiers militaires amalgamés en une compagnie et même installés en bivouac loin de ses quartiers l'incite à se poser de sérieuses questions. « Comment serai-je soutenu? Qui fera les enquêtes sur nos incidents? Qui formera le personnel de mon poste d'information? », etc. Mais grâce à Dieu, le soutien que la FMC (QG divisionnaire) a fourni et les quelques explications que nous avons données ont suffi à aplanir les difficultés. De fait, dès que les commandants de brigade ont reçu l'assurance qu'ils bénéfici-

eraient du même soutien de la police militaire et parfois davantage, l'idée a été acceptée et la planification a pu se poursuivre dans la même veine.

## ORGANISATION

Les effectifs proposés pour la compagnie comptaient 12 officiers et 163 non-officiers. Parmi ces derniers, nous avons été capable d'obtenir des postes pour trois commis d'administration, quatre opérateurs de radio, trois techniciens en approvisionnement, un commis-comptable, un technicien en transport et quatre mécaniciens. Le personnel déployé pendant l'exercice provenait des unités et commandements suivants :

– Force mobile	– 137
– Commandement aérien	– 5
– Commandement maritime	– 5
– Direction de la sécurité	– 1
– Unité des enquêtes spéciales	– 4
– Milice	– 10
– Unité d'administration du QGDN	– 1

Nous avons également eu la chance d'employer cinq policiers militaires de l'armée américaine et un de l'armée australienne. Il est intéressant de noter ici que les 12 policiers militaires employés de façon permanente au détachement de Wainwright ont été placés en sous-ordre de la compagnie pour toute la durée de l'exercice. Répartis parmi tous les pelotons, ils ont travaillé et vécu en campagne avec tous les autres. En conséquence, si on fait exception des installations de détention, la section de police militaire de la base comme telle était fermée et tout le soutien de la police militaire était assuré à la base de Wainwright par la compagnie. Cela a donné naissance à certains petits problèmes, mais les avantages que nous retirions d'être capables de tout contrôler de notre position en campagne compensaient ces inconvénients.

## TÂCHES

À partir du 15 avril, nos tâches ont été fondamentalement les suivantes :

- Effectuer de l'entraînement de police militaire;
- Fournir des services de police militaire au détachement Wainwright;
- Fournir des services de police militaire à la division de la FMC à Wainwright;
- Fournir des services de police militaire aux éléments de la division de la FMC à Suffield;

- Effectuer des patrouilles en ville et assurer la liaison policière avec les villes de la région;
- Fournir une salle de détention.

Pour le travail réel de police le secteur d'entraînement de Wainwright a été divisé en quatre zones de responsabilité et chaque peloton a été affecté à une zone en particulier. De plus, chaque peloton devait en permanence remplir les fonctions suivantes :

- 1<sup>er</sup> peloton de police militaire : Assurer les services de police au détachement Wainwright;
- 2<sup>e</sup> peloton de police militaire : Fournir le personnel des installations de détention à Wainwright et faire fonctionner cet établissement;
- 5<sup>e</sup> peloton de police militaire : Assurer le soutien de la BFC Suffield (où était déployée l'artillerie divisionnaire);
- 10<sup>e</sup> peloton de police militaire : Assurer le soutien des troupes divisionnaires.

En outre, conformément aux ordres du QG de la compagnie et dans toute la mesure du possible, chaque peloton régulier devait assurer le soutien de la brigade à laquelle il appartenait.

## DÉPLOIEMENT

Une fois la phase de la planification terminée, le temps était venu de voir si la réalité coïnciderait avec ce travail théorique. Tel était le cas! En effet, le 12 avril, les premiers éléments de la compagnie, le 1<sup>er</sup> peloton de police militaire, arrivaient sur les lieux de l'exercice. Immédiatement, on leur fit signaler les itinéraires principaux de ravitaillement et, le 15 avril, les membres du QG de la compagnie et le personnel du 10<sup>e</sup> peloton de police militaire se mirent à arriver. Ils furent suivis successivement des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pelotons de police militaire.

Au cours des jours suivants, tout le monde était extrêmement occupé à s'organiser. Toutes sortes de pièces d'équipement devaient être distribuées contre signature. Les « scroungers » professionnels se sont livrés à leur activité préférée et chaque peloton régulier a fait de son mieux pour aider son jeune « cousin », le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire, et le QG de la compagnie.

Au fil des jours, chacun pouvait s'apercevoir que les pièces du casse-tête tombaient une à une en place; bientôt, on vit flotter autour de celui du



L'officier d'inspection, le Col Hall, passe en revue les hommes du Capt Verret.

QG de la compagnie les quatre drapeaux de sécurité de peloton. Tous nos visiteurs officiels, y compris le Mgén A. J. A. D. de Chastelain, le commandant de la division, les trois commandants de brigade et le Bgén Addy, le chef d'état-major de la concentration, se sont rendu compte de la fierté que nous éprouvons.

Étant donné le déploiement d'un si grand nombre de policiers militaires en un seul endroit, il était devenu nécessaire d'ouvrir un mess et une cantine pour eux, ce qu'on ne manqua pas de faire. On divisa l'installation en trois sections afin de fournir aux officiers, aux sous-officiers supérieurs et aux sous-officiers subalternes trois lieux de détente. On notera, non sans intérêt, que pendant l'exercice, les membres de ce mess ont dépensé 30 000 \$ dans cet établissement. On peut dire sans crainte d'erreur qu'à l'heure du travail, tous ont travaillé dur et qu'à l'heure du loisir, chacun s'est amusé ferme.

## ENTRAÎNEMENT ET ACTIVITÉS

Les différentes phases de l'entraînement ont été les suivantes :

Du 15 au 30 avril — Déploiement et organisation

Du 1<sup>er</sup> au 10 mai — Entraînement de peloton individuel

Du 12 au 16 mai — Exercice d'entraînement en campagne de la compagnie de police militaire

Du 18 au 22 mai — Entraînement du groupement tactique de brigade toutes armes

Du 24 au 28 mai — Exercice d'entraînement en campagne des brigades



Dirigés par le Capt P. Jenkins, des membres du 2<sup>e</sup> peloton de police militaire défilent fièrement en colonne de pelotons devant le Col R.T. Hall.



Le Maj J.G. Plante, commandant de la compagnie, accepte le drapeau de sécurité de la compagnie des mains du sergent-major régimentaire, l'Adjuc J. Plourde.

Du 30 mai au 3 juin — Exercice d'entraînement en campagne de la division

4 juin — Revue du commandant de la division (10 000 hommes)

Du 7 au 10 juin — Compétitions de la compagnie de police militaire

10 juin — Revue de la compagnie de police militaire et dîner régimentaire

12 juin — Début du démontage des tentes

25 juin — Démantèlement de la compagnie de police militaire



*Au nom de tous les policiers militaires de la Force mobile, le LCol E.D. Sanford présente au Col R.T. Hall le sabre du service de sécurité.*



*Vers le point de départ de la course Voyageur*



*Pendant que l'Adj Paul Lachance encourage les membres du 5<sup>e</sup> peloton de police militaire à franchir un obstacle en courant, l'Adjum Loyd Church prend son rôle de marqueur officiel au sérieux. Le Mgén A.D. de Chastelain, le commandant de la division, s'intéresse de près à la compétition.*

Comme on le constate à partir de ce calendrier, chacun était très occupé et avait toutes les occasions voulues pour poursuivre son apprentissage. Après son entraînement de peloton individuel, le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire, pour ne nommer que celui-là, fonctionnait à cent pour cent; par la suite, on lui a confié des missions selon le même fondement et les mêmes critères que les pelotons réguliers. Les officiers, l'adjutant de peloton, les commandants de section et les hommes méritent les plus grands éloges car ils ont su constituer, en si

peu de temps, une unité extrêmement motivée et compétente. Jamais nous n'oublierons le « BIG 10 », comme on se plaisait à surnommer le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire.

#### LA QUESTION DES FEMMES

Qui a bien pu dire, en campagne, que nous avions un préjugé contre les femmes? Nous n'en avons évidemment pas et pour le prouver, qu'il me suffise de dire qu'il y avait quatre femmes dans la compagnie et nous en étions très fiers. Les deux PM 811 étaient le CplC Fran Beverly, une enquêteuse du QG de la Compagnie et le Cpl L. Dufour qui était venu renforcer la section de sécurité de la BFC Suffield.

#### POLICE MILITAIRE DE LA MILICE

Pendant la phase de planification de l'exercice, nous avons réservé un certain nombre de postes à la police militaire de la Milice. En tout, trois officiers ont assisté à des parties de

l'exercice et sept sous-officiers subalternes ont été présents pour la durée de l'opération. Dès leur arrivée, ils sont tous devenus membres à part entière du QG de la compagnie et le mot « milice » n'a jamais été entendu. Ils étaient fiers de faire partie de la compagnie et on leur a confié des tâches en conséquence.

#### OFFICIERS DE LIAISON DE LA POLICE MILITAIRE

Même si notre doctrine prévoit un poste de grand prévôt au QG de la divi-

sion, nous ne l'avons pas doté comme tel. À la place, nous avons employé le Capt Jim Wamboldt comme officier de liaison au QG de la division. Ancien commandant du 2<sup>e</sup> peloton de police militaire, Jim n'a eu aucun problème à s'adapter à cette organisation. Il a tôt fait de gagner la confiance de chacun et il s'est avéré un lien fort entre le QG de la division et la compagnie de la police militaire. Pour sa part, le Lt Glen Piper a tenu le même rôle au QG de la concentration (un QG de corps aux dimensions réduites) et les résultats obtenus ont été tout aussi bons.

#### VISITEURS

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la compagnie a reçu de nombreux visiteurs. L'un d'entre eux était pour chacun de nous particulièrement important : il s'agissait du chef du renseignement et de la sécurité, le Mgén G. W. Hewson. Dès son arrivée, une garde de caserne fournie par le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire lui a officiellement souhaité la bienvenue. Malgré son emploi du temps très chargé, le général a quand même consacré quelques heures à la visite de nos installations.

#### FILM

Pendant l'exercice, on nous a offert la chance de commencer la production d'un film sur la compagnie de police militaire en campagne. Le Capt Cloutier a consacré beaucoup d'efforts à ce projet et, à l'heure actuelle, le scénario est en train d'être rédigé. Nous devrions être en mesure d'en voir la première « version » dans les deux prochains mois. Ça promet d'être intéressant.

#### COMPÉTITIONS

Les compétitions ont sans aucun doute été le point saillant de l'exercice. Les sept épreuves choisies ont été organisées et contrôlées en totalité par le QG de la compagnie grâce aux très grandes compétences de l'Adjum Loyd Church. Pour rendre la compétition la plus juste possible, nous avons demandé à ce que les noms des participants soient tirés d'un chapeau 24 heures avant l'épreuve. Une seule exception : la « course à obstacles », qui a eu lieu dans l'après-midi du 10 juin. Pour cette dernière compétition, chaque commandant de peloton devait diriger ses hommes. Voici une brève description des différentes épreuves :

- **Armes portatives** (fusil-mitrailleur et pistolet) : De chaque peloton, une équipe de cinq hommes pour le tir au fusil-mitrailleur et une autre équipe de 5 hommes pour le tir au pistolet.

	ARMES PORTATIVES	COURSE VOYAGEUR	DRESSAGE D'UNE TENTE	RALLY	RODÉO DE VÉHICULES	SOUQUE À LA CORDE	COURSE À OBSTACLES	CLASSEMENT FINAL
1 <sup>er</sup> PELOTON DE POLICE MILITAIRE	4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	QUATRIÈME avec 11 points
2 <sup>e</sup> PELOTON DE POLICE MILITAIRE	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	TROISIÈME avec 19 points
5 <sup>e</sup> PELOTON DE POLICE MILITAIRE	3 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	PREMIER avec 21 points
10 <sup>e</sup> PELOTON DE POLICE MILITAIRE	1 <sup>er</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	3 <sup>e</sup>	DEUXIÈME avec 20 points

Première place = 4 points    Deuxième place = 3 points    Troisième place = 2 points    Quatrième place = 1 point

— **La course Voyageur** : Course à pied et en canoë très exigeante sur le plan physique. Deux équipes de trois hommes de chaque peloton ont participé à cette course. Il est intéressant de noter qu'après presque deux heures de compétition, seulement 25 secondes séparaient les équipes des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pelotons de police militaire.

— **Dressage d'une tente** : Les concurrents devaient monter une tente de 10 hommes, installer des matelas pneumatiques, des sacs de couchage, une lampe Coleman, un réchaud, etc. et, enfin, faire cuire deux œufs. Pendant l'épreuve, les cinq membres de chaque équipe avaient la main gauche attachée derrière le dos, ce qui favorisait tout particulièrement l'esprit d'équipe.

— **Rally sur route** : Un rally sur route de 160 milles basé principalement sur la lecture de carte. Il y avait cinq équipes de deux hommes par peloton.

— **Rodéo de véhicules** : Huit manoeuvres différentes servant à déterminer les aptitudes de conducteur des participants. Un examen écrit a suivi l'épreuve de conduite. Cinq conducteurs de chaque peloton ont participé au rodéo.

— **Souque à la corde** : Dix hommes de chaque peloton ont participé à cette épreuve.

— **Course à obstacles** : Douze hommes de chaque peloton, dirigés par leur commandant, ont participé à la course à obstacles. De nombreux dignitaires, notamment le commandant de la division et les commandants de la Force d'opération spéciales et du 5<sup>e</sup> GBC, ont assisté à cette dernière épreuve. Étaient également

présents le Col Hall ainsi que le Bgén Addy, qui avait déjà été, à ce moment-là, « adopté » par le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire comme leur « général ».

Pendant toutes ces compétitions, chaque participant a donné le meilleur de lui-même; tout le monde a même remarqué, pendant la course à obstacles, l'effort physique extraordinaire fourni par un des membres du 1<sup>er</sup> peloton de police militaire.

Le nombre de points que chaque peloton se méritait pour chaque compétition dépendait de sa place au classement. Voici d'ailleurs le classement des quatre pelotons pour les sept compétitions. (*Haut de cette page*)

Pendant le dîner régimentaire, le

commandant de la division a eu l'agréable tâche de décacheter l'enveloppe contenant le nom du gagnant; au nom de ses hommes, le Capt Richard Verret a accepté le trophée des compétitions de la compagnie de police militaire, remis à l'équipe gagnante à tous les exercices RV. Soit dit en passant, ce magnifique trophée a été donné par le 1<sup>er</sup> peloton de police militaire. Pendant que les membres du 5<sup>e</sup> peloton se félicitaient les uns les autres, plusieurs membres du 10<sup>e</sup> peloton pleuraient. Le « BIG 10 » avait si chèrement vendu sa peau et ce, jusqu'à la toute dernière épreuve. De plus, l'Adj Tom Lockyer désirait si ardemment ce trophée. Cependant, les hommes du 5<sup>e</sup> peloton n'étaient pas prêts d'abandonner le trophée à un autre groupe. Ils se souvenaient que leurs prédécesseurs avaient également terminé premiers pendant RV 81.



Les membres du 10<sup>e</sup> peloton de police militaire savourent leur victoire à la suite de la compétition « le dressage d'une tente » avec « leur » général, le Bgén P. Addy et le Col R.T. Hall

## REVUE DE LA COMPAGNIE DE POLICE MILITAIRE

Il y a un autre événement que tous les participants et spectateurs ne sont pas prêts d'oublier : il s'agit de la revue de la compagnie, organisée sous la direction du très compétent sergent-major régimentaire Plourde. Le Col R. T. Hall, qui était le directeur de la sécurité à l'époque, se tenait fièrement debout sur l'estrade d'honneur et il a reçu le salut de la compagnie pendant deux défilés (d'abord en colonne de route, puis en colonne de pelotons). La musique, jouée par les 30 musiciens du PPCLI, accentuait l'ambiance martiale de la revue.

Après la cérémonie, le Lcol E. D. Sanford, OSEM Sécurité du QG FMC, a présenté au Col Hall son cadeau de retraite de la part de tous les policiers militaires de la Force mobile, tant de la force régulière que de la Milice — le Sabre du service de sécurité. Quant à moi, j'ai reçu des mains du sergent-major régimentaire le drapeau de la sécurité qui avait flotté au-dessus de mon poste de commandement depuis le début de l'exercice. Je dois dire que j'ai été profondément ému et honoré de cette attention.

## DÎNER RÉGIMENTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE POLICE MILITAIRE

Pour terminer l'exercice, nous avons tenu un dîner régimentaire. Organisé et planifié dans les moindres détails par l'Adjuc Joe Plourde et l'Adjum Loyd Church, ce dîner a été une réussite sur toute la ligne. Au signal donné par la musique du PPCLI, 225 personnes, y compris le commandant de la division, trois autres généraux, le Col Hall, les lieutenants-colonels Sanford et Donavan, le major Bellefleur et neuf sergent-majors régimentaires et adjudants-chefs, dont l'adjudant-chef Hennecke, entrèrent au pas dans la tente montée exprès pour cette occasion. Le service aux tables était assuré par 20 garçons que nous avons engagés. Tout le monde était en pleine forme et à 4 h 30 le lendemain matin, la fête battait encore son plein. Nos guitaristes, le Sgt Jess « airborne » Jesso et le Cplc Ken (Kenny Rogers) Neilson, faisaient continuellement chanter à la foule : « The Ring of Fire ».

## CONCLUSION

Dans l'ensemble, la compagnie de police militaire s'est avérée une grande

réussite en ce sens que nous aurons démontré aux commandants de formation que notre doctrine est bien fondée, qu'elle peut être appliquée dans les faits et qu'elle devrait assurément être mise en œuvre pendant des exercices de l'envergure de RV 85. Certes, nous devons tendre à un certain raffinement, ce que nous faisons d'ailleurs; nous croyons fermement que nous avons réussi hors de tout doute à gagner la confiance de chacun.

Des problèmes et des difficultés. . . Bien sûr, nous en avons eu, surtout au début. Cependant, la plupart de ces difficultés ont rapidement été aplanies. J'aimerais conclure en citant un extrait d'une lettre que nous avons reçue du Bgén P. G. Addy, chef d'état-major — QG de la concentration : « J'ai personnellement passé en revue tous les éléments de cette unité, incluant le 10<sup>e</sup> peloton de police militaire constitué exprès pour l'occasion. J'ai constaté que le moral était uniformément élevé et que l'esprit de compétition qui régnait entre les pelotons était très sain. De fait, l'esprit de la première compagnie de police militaire était de beaucoup supérieur à celui de nombreuses autres unités que j'ai visitées pendant RV 85 (tant des unités courantes que des unités constituées exprès pour l'occasion). L'adjudant-chef du commandement, l'Adjuc Gallant, a passé le même commentaire. »

Mais, comme le dit le dicton, « il ne faut pas s'asseoir sur ses lauriers »; dès à présent, nous sommes déjà en train de planifier les besoins en matière de soutien de police militaire de l'exercice BRAVE-LION qui aura lieu en Norvège du 15 août au 15 octobre 1986.

J'espère rencontrer certains d'entre vous là-bas!

SECURITAS!



Une partie de la table d'honneur à notre dîner régimentaire.



« QUAND ON TRAVAILLE, ON TRAVAILLE DUR, MAIS QUAND ON S'AMUSE, ON S'AMUSE FERME »

# Le stress dans les services de police

Reproduit grâce à l'amabilité de la Gazette de la GRC et de l'auteur Monsieur John Hasek, de la Force de Police Régionale de Halton.

par John Hasek, M.A.

Depuis toujours, il semble que les choses « ne sont plus ce qu'elles étaient ». Il y a toujours eu des « prophètes » pour écrire des livres, tel « Future Shock » d'Alvin Toffler, affirmant qu'il devient de plus en plus difficile de survivre dans notre monde moderne. Les journalistes se sont aussi rendus compte qu'il vaut mieux parler des dangers actuels et faire de sombres prophéties pour l'avenir que de parler de stabilité et de choses amusantes.

La notion de stress est devenue un sujet à la mode pour les médias, ce qui a amené les gens dans le vent à croire qu'il existe une véritable épidémie de problèmes associés au stress.<sup>1</sup> Même si ce ne sont probablement là que des absurdités, il n'existe pas non plus de preuve qu'une telle épidémie ne fait pas rage dans le monde en général. Toutefois, cela n'est certes pas le cas au Service de police de Halton.

Le policier est généralement en meilleure santé, mieux adapté et probablement plus heureux que la moyenne des gens.

Compte tenu de la formation et des études nécessaires pour devenir policier, le salaire offert est très bon au départ. C'est là une bonne raison, en plus du manque d'emplois pour les jeunes et d'un changement d'attitude important chez eux face à la police, qui fait qu'on ne manque pas de candidats qualifiés pour les nouveaux postes disponibles. En fait, les qualifications d'un grand nombre de postulants surpassent de beaucoup les exigences minimales.

À l'instar de la plupart des autres services de police modernes, le Service de police de Halton a établi des critères bien précis d'ordre psychologique, physique et social pour le choix des recrues. Après leur entrée, les recrues reçoivent une formation sur place de quinze semaines, au Collège de police de l'Ontario et une formation pratique sous surveillance. Une fois leur formation terminée, les policiers ont souvent l'occasion de suivre des cours de recyclage et de mettre leurs connaissances à jour; on les encourage aussi à se tenir en bonne forme.

Tous les éléments sont donc réunis pour que les membres soient heureux, en santé et bien motivés. Le truc est de maintenir cet équilibre, car les agents de police sont soumis à des situations de stress uniques et il leur arrive d'être déprimés et fatigués, et de vouloir « tout laisser tomber ».

L'année dernière, dans un excellent article publié dans Santé mentale au Canada, Robert Loo, psychologue en chef des Services de santé de la G.R.C., a classé les facteurs de stress des policiers en quatre catégories générales : l'organisme; le travail policier proprement dit; le système de justice pénale, et le public.<sup>2</sup> On peut accomplir davantage dans toutes les catégories en aidant les membres à contrôler le stress, plutôt qu'en essayant de changer le facteur de stress, mais, dans les services de police moins importants et plus flexibles, on peut aussi parfois s'attaquer au problème même.

Nous traiterons brièvement de certains des facteurs de stress que l'on trouve dans la première et peut-être la plus importante des catégories, celle de l'organisme proprement dit.

Un grand nombre des facteurs qui entraînent du stress professionnel sont essentiels à la fonction d'un service de police et on ne pourrait pas y apporter de changements sans changer la nature de notre société. L'agent de police doit apprendre à contrôler ces facteurs de façon à éviter l'auto-destruction ou à détruire l'organisme.

On peut s'attaquer à d'autres problèmes et il est extrêmement important de savoir les reconnaître et de pouvoir en parler; le simple fait d'exprimer ses craintes aide souvent à les résoudre.

Un service de police est un organisme civil vital en temps de paix. Il n'en reste pas moins qu'il est paramilitaire, c'est-à-dire formé selon la structure de l'armée. On peut attribuer de problèmes à cette contradiction.

Évidemment, l'organisme doit être régi par une discipline plus rigide et plus directe que la plupart des

autres organismes de services publics, afin que la police soit en mesure de répondre efficacement dans les situations urgentes. En même temps toutefois, pour être accepté par la communauté, le policier doit s'intégrer aux autres membres de la société et partager le même système de valeurs. Avec le temps, on peut résoudre ce paradoxe qui présente généralement peu de problèmes aux policiers plus âgés, mais qui peut être source de stress extrême chez la jeune recrue.

Les discussions de groupe sont un des moyens les plus efficaces pour remédier à ce problème. Le jeune policier doit parfois communiquer avec des pairs ou avec des experts en counselling, lorsque le stress qu'il ressent commence à influencer sur sa vie privée et sur son travail, mais le plus souvent, il s'adapte ou imite le comportement de ses collègues si ses rapports sociaux avec eux sont suffisants.

Les sports d'équipe ou clubs auxquels le policier participe de façon régulière peuvent l'aider à se sentir mieux dans sa peau en tant que membre d'une minorité des plus spéciales.

Les beuveries critiquées, à juste titre, pour les problèmes d'ordre physique et d'alcoolisme qu'elles peuvent entraîner à la longue, et à cause aussi des dangers de la conduite en état d'ivresse, sont toutefois souvent les seules occasions pour lui de se mêler socialement. Les sorties en groupe en camionnette, conduite par quelqu'un qui ne boit pas d'alcool par exemple, peuvent être un bon moyen d'éviter à tout le moins les foudres des tribunaux.

C'est le même principe de l'interaction sociale qui a motivé la création des mess de l'armée et des cantines buvettes. Cependant, seuls des grands services de police urbains ont suffisamment de personnel pour appuyer des institutions de ce genre.

Dans la région de Halton, un club de course, une équipe de balle molle féminine et une chorale sont trois des activités de groupe auxquelles les membres ont l'occasion de participer. Il



y a aussi une section de la Fraternité des agents de paix chrétiens à laquelle participent ceux qui partagent les mêmes croyances.

L'association régionale de la police de Halton contribue fortement à réunir les policiers. Elle organise plusieurs activités chaque année et encourage activement d'autres activités en groupe. Toutefois, en raison de la vaste dispersion géographique du service, l'association n'a jamais eu jusqu'à présent de locaux permanents pour des activités sociales régulières, mais cette année, elle a fondé un club. Tout porte à croire que ce projet sera une réussite et que les membres n'hésiteront pas à parcourir de longues distances pour s'y rendre.

Les méthodes de gestion modernes peuvent remédier à un grand nombre des problèmes entraînés par une structure autoritaire dans un milieu de civils. Le Service de police de Halton appuie entièrement un système de gestion par participation; on y retrouve des comités de gestion auxquels siègent des représentants de tous les grades qui sont actifs au sein du Service. Cette façon d'agir aide les policiers à communiquer en dehors des réseaux de commandement officiels.

Certains des officiers supérieurs les plus traditionnels peuvent trouver ce genre de gestion difficile à accepter, tandis que les plus jeunes officiers essaient parfois de prendre l'aspect démocratique un peu trop à la lettre, mais à la longue, ils se cassent le nez sur la structure de commandement officiel inévitable.

Il importe d'expliquer les rouages du système aux agents de la paix avant qu'ils ne deviennent trop stressés en essayant de le combattre et pour les empêcher d'attendre davantage du système que ce que celui-ci peut leur apporter. Ceci peut être accompli sans nuire à la crédibilité du système ou sans mettre en doute la crédibilité des personnes.

Ce système autoritaire et ambigu des services de police peut causer des problèmes dans les familles des policiers, ainsi qu'au niveau personnel, de la même façon que les enfants se rebellent parfois parce qu'ils doivent se conformer à des normes de discipline plus strictes chez eux que leurs pairs. Toutefois, cela peut donner lieu à des problèmes en raison d'un manque de direction, lorsque les « parents » policiers, en surcompensation, deviennent trop tolérants.

Il existe ici un parallèle avec les conjoints des agents de police, dont certains souffrent du manque de partage de l'autorité dans l'association, tandis que d'autres plaquent tout et laissent leur conjoint, ayant perdu tout sens des responsabilités familiales.

Il y a un problème au niveau de l'organisation qu'on a bien remarqué en Amérique du Nord et qui attire maintenant l'attention au Royaume-Uni.<sup>3</sup> Il s'agit de la situation de l'employé qui n'est pas agent de police. Le fait même que les policiers appellent ces employés « civils » confirme leur statut d'« étrangers ».<sup>4</sup>

Même si, aux yeux des policiers et souvent à leurs propres yeux, les employés civils sont considérés comme appartenant à une race inférieure, ils effectuent des fonctions vitales dans les services de police et font véritablement partie de la communauté policière. Ils ne sont pas soumis aux mêmes dangers physiques que les officiers en uniforme, mais ils sont soumis aux mêmes stress associés au travail par roulement ou à l'aliénation sociale.<sup>5</sup>

Les spécialistes en communications occupent une place à part, même parmi les autres civils. Les problèmes reliés au stress qu'ils éprouvent sont, jusqu'à un certain point, semblables à ceux des contrôleurs aériens, reconnus depuis longtemps comme un groupe professionnel où le stress est très commun. Les membres du personnel des communications se trouvent au centre de l'action qui se produit partout dans la région au cours de la période de travail d'une équipe. Cependant, ils ne sont pas eux-mêmes exposés au danger et sont incapables de réagir à la poussée d'adrénaline provoquée par une situation explosive.

Tout comme les pilotes d'avions, les policiers dans la rue n'interviennent que dans les situations qui surviennent tout près d'eux et ne savent rien de la plupart des appels dont doivent s'occuper leurs collègues qui font partie de leur équipe de travail. Lorsqu'ils interviennent directement, ils se trouvent au coeur même de l'action et prennent des mesures pour résoudre la situation ou des précautions pour diminuer les risques auxquels ils sont exposés. Cette réaction d'attaque ou de fuite est le meilleur antidote naturel au stress.

Le spécialiste en communications ne peut pas fuir la situation. Il ne peut pas non plus se rendre au centre de l'action pour évaluer la gravité de la situation, ni se dissocier de l'atmosphère tendue en trouvant refuge dans

une voiture de patrouille pendant quelques minutes.

Durant l'épidémie de meurtres de policiers en Ontario<sup>6</sup> en 1984, le niveau de stress dans la salle de radio était probablement plus élevé qu'il ne l'était dans la rue. Même si on pouvait en attribuer la responsabilité à un grand nombre d'autres facteurs, il y avait plus de dysfonctions au niveau du groupe et de problèmes individuels qu'à l'habitude. Deux personnes par exemple, ont relié leurs problèmes directement aux meurtres.

Parmi les spécialistes en communications, le nombre de femmes est légèrement plus élevé que le nombre d'hommes, et plusieurs d'entre ces femmes sont mariées à des policiers. Les autres connaissent personnellement les agents et partagent une communauté d'âme avec eux, se sentant responsables des hommes et des femmes dont ils contrôlent les actions.

Des discussions en groupe peuvent aider les spécialistes en communications. Le fait d'effectuer fréquemment des patrouilles avec un policier en uniforme durant une équipe de nuit peut aussi les aider à soulager directement leur anxiété.

En effet, cela aide l'opérateur en communications à comprendre réellement la façon dont les policiers réagissent à des situations que les membres ne peuvent qu'imaginer. Comme pour la plupart des choses, la réalité est souvent plus prosaïque que le drame peint par l'imagination. Réciproquement, le fait de se rendre compte des véritables inconvénients de la vie d'un patrouilleur peut aider l'opérateur à se rendre compte des avantages du travail dans la salle de radio.

Le stress professionnel est causé en grande partie par le processus des promotions. Cette situation est particulièrement pénible pour les agents de police qui ne sont pas promus. Il faudrait élaborer un système spécial de counselling, associé à un genre de système de récompenses en vue d'aider les personnes plus âgées et non admissibles à une promotion à conserver leur estime de soi et leur motivation.

La variété des tâches qu'un policier peut effectuer au cours de sa carrière peut compenser en partie pour la situation. Pour leur part, la majorité des membres civils n'ont pas un aussi vaste choix de tâches à accomplir. Ils ont aussi peu d'occasions de progresser ou même de se voir offrir une mutation latérale et de suivre une formation en vue de se perfectionner.

L'augmentation importante du nombre d'employés civils au sein des services de police est attribuable en partie au plus grand nombre de spécialistes nécessaires pour un travail policier plus complexe. Il a fallu avoir recours à des spécialistes pour gérer les finances, pour mettre en application des systèmes automatisés et pour superviser les installations. Il ne semble exister que peu de possibilités de problèmes au niveau de ces spécialistes civils. Leurs compétences sont transmissibles et à tout prendre, ils effectuent de nouvelles tâches qui n'ont jamais été effectuées par des policiers.

Toutefois, on a engagé des civils principalement en raison des restrictions budgétaires. En effet, pourquoi payer le salaire relativement élevé d'un policier à quelqu'un pour effectuer les tâches d'un commis et tenir les dossiers, ou celles d'un opérateur des communications dans la salle des radios lorsqu'on peut très bien enseigner ces tâches à un civil?

Cette décision, très sage du point de vue financier a cependant eu certaines conséquences fâcheuses. Les postes que pouvaient occuper les policiers âgés, fatigués ou moins efficaces ont ainsi disparu. Disparue aussi la notion des tâches moins ardues. Cette situation est probablement inévitable et il faut même y voir des avantages, bien qu'elle ne laisse pas tellement de flexibilité aux gestionnaires et qu'elle prive le service de police de ses réserves secrètes de personnel policier en cas d'urgence.

Le bouc émissaire dans ce cas est l'employé qu'on engage pour économiser le salaire d'un policier supplémentaire. Cette mesure économique offre à l'employé peu de possibilité d'avancement et il doit s'attendre à effectuer les mêmes tâches pour le reste de sa vie professionnelle.

Il y a évidemment des postes de supervision pour les civils, mais ils sont plutôt rares et n'existent pas dans toutes les catégories d'employés civils. Jusqu'à maintenant, au Service de police régional de Halton, les opérateurs en communications chevronnés ne pouvaient même pas espérer obtenir de l'avancement. À l'heure actuelle, on étudie une proposition visant à nommer un superviseur civil pour chaque équipe de travail. L'ancien problème est revenu à la surface. Le poste est occupé à l'heure actuelle par un agent et constitue un excellent moyen de formation pour les jeunes agents et permet au policier plus âgé d'interrompre momentanément ses fonctions opérationnelles.

Une solution possible au problème de l'embauche de personnes très compétentes et motivées pour occuper le poste d'opérateur en communications et de ne leur offrir ensuite aucune possibilité d'avancement, est de faciliter leur transition à la catégorie de membre régulier. Les gestionnaires sont naturellement peu enclins à adopter cette politique, en raison des frais d'une formation double et du fait que si on établit ces normes les services de police courent le risque de perdre fréquemment des employés qualifiés. À la longue, cette attitude entraîne probablement l'effet contraire à celui qu'on recherche, mais il est difficile d'expliquer la situation aux administrateurs qui doivent constamment faire face aux pressions en vue de restreindre leur budget.

L'idée de passer à la catégorie des agents de police après avoir travaillé pour un salaire inférieur est née avec la création des groupes de cadets. En gros, ces derniers sont de jeunes postulants qui veulent devenir policiers et qui ont été engagés avant d'avoir atteint l'âge prescrit. On leur remet un uniforme et ils sont affectés dans diverses sections au sein d'un service de police. Ce processus a ses mérites, mais il comporte également un grand nombre d'inconvénients.

Auparavant, les cadets constituaient une main-d'œuvre à bon marché; aujourd'hui, ils touchent le même salaire ou même davantage qu'un grand nombre d'employés civils. On peut aussi se demander si l'apprentissage de tâches inférieures, sans même savoir si elles seront utiles plus tard dans le cadre de leurs fonctions est bien utile. Le fait que la plupart des employés civils engagés récemment sont très compétents et occupent leur poste pendant longtemps ne facilite pas l'apprentissage des cadets durant leurs séances de formation.

Le fait de devenir agent ne règle pas non plus automatiquement les problèmes des cadets. En effet, bien que leurs connaissances peuvent les aider à accomplir leurs diverses tâches policières, le fait qu'ils n'ont aucune autre expérience, à l'exception de leur expérience policière, peut aussi mener à des difficultés encore plus grandes au niveau de la dichotomie civile/militaire que celles auxquelles devront faire face les recrues qui entrent directement au service de police, mais qui ont fait des études supérieures ou qui possèdent de l'expérience sur le marché du travail.

On devrait peut-être songer à faciliter la conversion des employés civils à la catégorie de membres régu-

liers plutôt que d'avoir une catégorie spéciale de cadets.

Il existe aussi des cas où un agent redevient employé civil pour cause de stress ou des problèmes médicaux. Si on facilite la transition entre les catégories à l'avenir, le processus pourrait être moins traumatique qu'il ne l'est à l'heure actuelle, malgré la baisse habituelle de salaire.

*John Hasek a pris sa retraite au grade de major, après vingt-deux ans de service dans l'infanterie et les forces aéroportées des Forces armées canadiennes. Il détient une maîtrise en psychologie de l'université du Nouveau-Brunswick. Il a publié de nombreux ouvrages et fait bon nombre d'émissions de radio et de télévision. Il agit à titre de conseiller anti-stress au Service de police régional de Halton*

1. Évidemment, il faut tenir compte de la réaction inévitable de certains traditionalistes, d'officiers supérieurs, qui, n'ayant remarqué aucun changement, nient tout à fait la notion de stress et de contrôle du stress. À l'occasion d'un récent séminaire sur les meurtres de policiers, le chef d'un service de police où des membres ont récemment perdu la vie et où on a connu des problèmes de relations de travail l'année dernière, a nié l'existence même du stress au sein de son service.
2. Loo, Robert, « Le stress professionnel dans les forces policières », Santé mentale au Canada, septembre 1984, et aussi dans le Journal Thunderbird à l'été 1985
3. Voir par exemple le bulletin de la Commission de police de l'Ontario de février 1985.
4. Il y a certains postes dont les titulaires sont des gendarmes spéciaux, comme les escortes de prisonniers et les agents de la paix qui remettent les sommations. Leurs problèmes sont semblables à ceux du personnel civil qui ne portent pas l'uniforme.
5. Il y a un grand nombre d'employés de bureau qui ne travaillent pas par roulement et dont les fonctions sont presque identiques à celles de leurs homologues dans d'autres organismes. Ils doivent également surmonter des facteurs spéciaux de stress qui influent sur leur comportement et qui sont directement reliés au fait qu'ils font partie d'un service de police.
6. Durant la dernière partie de l'année 1984, il y a eu sept policiers tués en service au cours d'une période de quatre mois.



# Scuttlebut confirmé

## Gagnante du trophée mémorial Oliver — 1984

*Étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats au cours QM3 — 1984*

Le soldat BELAND, M.L.C., PM 811, de la BFC Esquimalt, reçoit le Trophée mémorial Oliver du commandant de la Base, le capt(M) Dzioba.

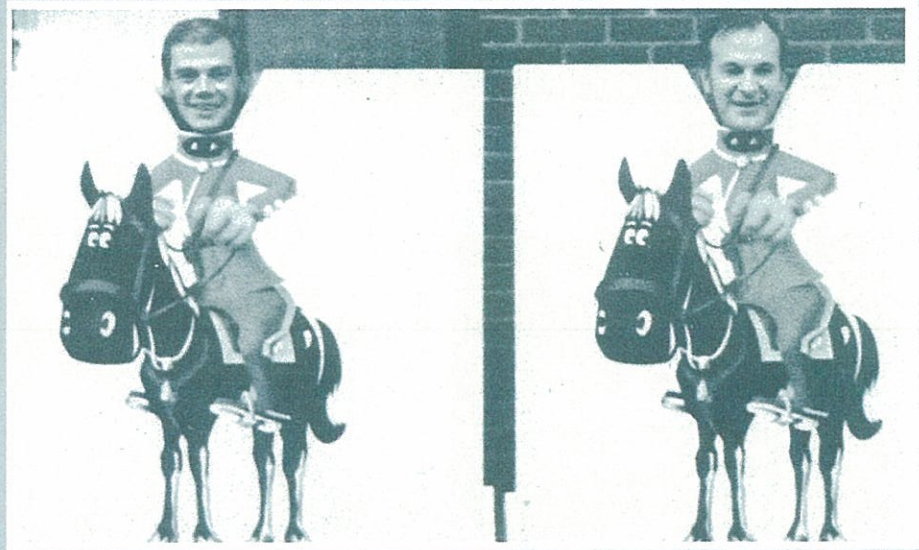
Ce trophée, institué en mémoire du Lt Peter Oliver de la compagnie n° 2 de la prévôté, tué au combat à Dieppe, en France, le 19 août 1942, est offert tous les ans à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats au cours QM3 donné à l'ERSFC.

Félicitations, sdt Beland, nous sommes fiers de vous.



## Chevauchée en musique à CFSIS!!

Récemment, le Capt Bob Howell et le Sgt Rick Girard ont suivi le cours de techniques d'enquête sur les crimes d'ordinateur au Collège Canadien de la Police à Ottawa (Maison-mère de la randonnée musicale de la GRC). Même s'ils étaient bondés de travail, le Capt Howell et le Sgt Girard ont démontré des qualités équestres. Lorsque les membres de la randonnée musicale leur ont demandé de devenir des participants actifs, ils n'ont pu résister et ont profité de l'occasion. La photo présente a été prise à la cérémonie de graduation, on les voit vêtus de leurs vêtements de cérémonie montés sur leurs chevaux respectifs.



**C'est notre année!**

en mouvement...au courant



**It's our year!**

in motion...in touch